VOLUME I. WINNIPEG, MARDI, 22 JUILLET 1913 NUMERO 10

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

INSTRUCTION OBLIGATOIRE

M. Norris a prononcé le 7 juillet dernier, à une réunion des libéraux à Neepawa, un long discours où il exposa les grandes lignes du programme du parti libéral. Il a surtout traité d'instruction obligatoire et d'écoles nationales.

Par le terme "Ecoles nationales", il ne semble y avoir aucun doute que M. Norris veut signifier les écoles où ne se donne aucun enseignement religieux. C'est tout simplement l'école neutre, et pour être absolument exact, l'école sans Dieu.

Ce système a toutes les prédilections de M. Norris.

Inutile d'en discuter les résultats. L'expérience des autres pays prouvent d'une manière indiscutable qu'il est générateur de générations incroyantes, matérialistes et sans principes.

Mais c'est à l'instruction obligatoire que M. Norris a consacré la plus importante partie de son discours. Il a de nouveau nettement affirmé les desiderata de son parti.

"Si les libéraux, a dit M. Norris, reviennent au pouvoir à la prochaine élection, ils ajouteront à la loi scolaire de cette province une clause décretant l'instruction obligatoire pour les enfants d'un certain âge."

Mais, comme doutant du succès de la mesure qu'il propose et comprenant quelles difficultés accompagneraient la mise en force d'une loi d'instruction obligatoire, il a ajouté qu'une "telle loi devrait être rédigée avec soin et mise en force d'une manière judicieuse et raisonnable." "Nous ne vous proposons pas d'agir injustement et tyranniquement, poursuivit-il, mais nous affirmons notre intention, si nous arrivons au pouvoir, de faire donner à chaque enfant de cette province une instruction élémentaire."

* * *

C'est dans la pratique que nous devons chercher la justification ou la condamnation de l'obligation scolaire.

Si là, la loi est lettre morte, si sa mise en force est chose impossible, ce n'est pas la peine de l'inscrire dans les statuts.

L'Europe nous a devancé. Plusieurs de ses Etats ont voté l'instruction obligatoire. Nulle part elle n'a donné de résultats probants.

M. Lucien Descaves, dans un article du *Journal*, 13 août, 1911, commentant le nombre des illettrés dans l'armée française prouvait la faillite de l'instruction obligatoire en France, où elle est en vigueur depuis trente ans. Il accumulait les raisons de tout ordre qui rendent impossible l'observance de la loi d'instruction obligatoire.

Le 29 mars dernier, M. G. Dupont-Ferrier constata au cours d'une étude sur "L'Enseignement primaire à Paris" que "L'Etat a inscrit, dans la loi, l'obligation, de l'instruction élémentaire mais que la Ville a compris, et fort sagement, qu'aucune tracasserie administrative n'en pourrait efficacement assurer le respect." "La stricte application de cette loi, ajoute-t-il, dictée par un devoir d'humanité, serait, en bien des cas, inhumaine."

M. Dupont cite à l'appui de ses prétentions de nombreux exemples.

Le gouvernement belge se prépare actuellement à faire voter une loi d'instruction obligatoire mais excessivement mitigée dans ses termes et dans son application. Ce projet prévoit de très nombreux cas de suspension de l'obligation scolaire. Au point qu'on hésite à voir dans ce projet une loi réelle d'instruction obligatoire.

* * *

Si nous nous reportons à l'expérience des provinces canadiennes nous ne sommes guère tentés de nous extasier devant les mérites d'une loi d'instruction obligatoire.

A l'exception du Manitoba, du Nouveau Brunswick et du Québec, toutes les autres provinces du Canada sont pourvues d'une loi d'instruction obligatoire. Toute infraction à cette loi est passible d'une amende variable selon les lieux et la gravité de l'offense.

Mais d'une province à l'autre les exigences de la loi diffèrent fort. Ainsi la Colombie Anglaise n'impose que six mois de fréquentation scolaire. Dans l'Alberta les enfants peuvent se contenter de seize semaines d'assiduité à l'école. L'acte des écoles publiques de l'Ile du Prince-Edouard de 1877 réduit ce chiffre à douze semaines. Pour que l'obligation scolaire soit définitive dans un arrondissement de la Nouvelle-Ecosse, il faut qu'elle soit votée par des contribuables. Et encore n'oblige-t-elle les enfants qu'à une fréquentation de 120 jours.

Dans toutes les provinces où existe cette loi d'obligation il y a de très nombreux cas d'exceptions. De sorte que, nous n'avons nulle part l'obligation scolaire dans toute sa rigueur. A quoi est-ce dû? Probablement au fait que l'on a de sérieux doutes sur l'efficacité d'une pareille loi. Ajoutons que son application a toujours été incomplète dans plusieurs provinces.

Quand on vient à comparer entre elles les statistiques de la fréquentation scolaire dans les différentes provinces, on est forcé d'avouer que l'obligation scolaire a été et est encore peu efficace. Et c'est ainsi que Québec, qui n'a pas de loi d'instruction obligatoire a une fréquentation scolaire supérieure à celle de toutes les autres provinces.

Il s'en suit donc qu'au simple point de vue pratique l'insertion dans la loi de l'obligation scolaire ne résoud pas le problème de la non fréquentation des écoles.

L'expérience des pays d'Europe et des autres provinces devraient nous suffire.

Les statuts sont toujours trop encombrés de lois inutiles, inefficaces et inapplicables.

CAISSES POPULAIRES

"Si vous voulez vous assurer quelques ressour-"ces pour vos vieux jours, n'apprenez pas seule-"ment comment on gagne, mais aussi comment on "ménage."—Franklin.

Ne trouvez-vous pas le conseil du philosophe américain bien pratique de nos jours?

Acquérir des biens c'est relativement facile, surtout au Manitoba et dans l'Ouest; savoir les conserver, c'est une autre question.

Le Canadien, robuste, très adroit à tout, bon travailleur, peut réussir partout avec ses talents très variés; mais il a un grand défaut:—c'est peut-être l'excès d'une vertu?—Il pousse trop loin le détachement des biens de ce monde; il n'a pas assez peur de la dépense: il gaspille.

Combien, s'ils avaient su économiser leurs *sous*, vivraient aujourd'hui heureux, entourés d'une nombreuse et bonne famille, sur une belle ferme, ou autre immeuble, bien à eux.

Mais non! "L'argent est fait pour rouler", dit-on follement.. et on le fait rouler: qui, sur le guichet d'un théâtre; qui, dans le gouffre d'une salle de jeu; qui, sur l'écoeurant comptoir d'une sale buvette; qui, dans le coffret d'un marchand de nouveautés, etc., enfin que sais-je! A-t-on de l'argent? Ca brûle les doigts, faut le faire rouler; on achète. En manque-t-on, on fait des comptes.

On demande, et on obtient trop facilement du crédit. Et quand on achète à crédit, tout tente, rien n'est cher. "Ah bah! un petit montant à ajouter à mon compte, qu'est-ce que c'est ça..."

Oui! et au temps de la récolte, quand Baptiste a de l'argent et qu'il faut "régler (et non pas *settler*) ses comptes", il se rend chez M. N... pour "arranger ça." Mais quel n'est pas son étonnement quand M. le Marchand lui présente le détail de ses "petits comptes", ce qui couvre bien deux ou trois feuilles de papier; puis, au bas de la dernière feuille... la somme totale, montant énorme, que Baptiste ne croyait pas la moitié aussi considérable. Heureux, M. N... si son débiteur ne lui fait pas la chicane un peu trop bruyante, pour tel montant qu'il trouve trop fort, tel article qu'il ne se souvient plus avoir acheté, tant il le trouve futile maintenant.

C'est peut-être le seul jour de l'année où Baptiste sent en lui-même le fonds de l'économie.

Eût-il été plus modéré dans ses caprices, plus raisonnable, la vie lui eût coûté la moitié moins cher, et il en serait plus à l'aise et plus heureux ainsi que sa famille.

Le *Crédit*: voilà ce que doit redouter l'ouvrier, ou le fermier. Or la Caisse-Populaire-Desjardins, en apprenant à amasser ses économies, si minimes qu'elles soient; en conservant pour le sociétaire, ces sous qu'il aurait dépensés sans s'en apercevoir, le met en état d'éviter à peu près tout crédit et l'habitue à couper court à une foule de dépenses inutiles, et à modérer ses envies de tout acheter.

A côté du crédit, il y a un autre grand mal qu'il est de la nature de la C. D. de combattre: c'est l'Usure. Or l'usure qui consiste à demander un intérêt très élevé, existe chez nous.

Par exemple, il me faut de suite, disons $10.00 ou $25.00 et je trouve à l'emprunter pour un mois. Le jour du remboursement, on me demande $10.25 ou $26.00 selon le cas.—Calculez, et vous verrez que c'est un intérêt respectivement de 30 et 50 pour cent. N'est-ce pas là de l'usure? Et croyez-m'en, il ne faut pas un grand nombre de ces petites sommes à pareil intérêt pour entamer une bourse qui n'est pas trop ronde.

La C. D. est un grand préservatif contre l'usure. D'abord, celui qui a eu soin d'y déposer ses économies, les retrouvera au temps opportun, et ainsi ne sera pas "pris de court". Il n'aura qu'à retirer, sans frais aucuns et même augmentés des intérêts, les dépôts qu'il a fait; ce qui, le plus souvent lui suffira.

Mais s'il lui faut emprunter, il aura à la Caisse, et toujours sans frais, ce qu'il lui faut, à intérêt modéré, et avec des conditions de remboursement des plus faciles, puisque généralement, c'est l'emprunteur qui détermine les conditions de remboursement. Ainsi grâce à la C. D. il évitera le chancre de l'usure.

Eviter le Crédit, mettre à l'abri de l'Usure, voilà deux bienfaits de la C. D. qui me semblent avoir leur valeur.

Ajouterai-je un autre effet de la C. D.? C'est peut-être le plus grand: elle fait connaître la valeur du sou, chose ignorée par un si grand nombre. C'est une leçon pratique, une démonstration constante de l'importance des petites économies. Le sociétaire y constate par l'expérience que les sommes grandes ou petites se forment par l'accumulation de ce misérable sou que l'on gaspille, parce qu'il paraît être peu de chose.

La C. D. indique par conséquent le chemin de la prospérité de l'honnête aisance, et par suite, de l'influence personnelle et nationale, comme nous verrons.

J.-C. St-Amant, Ptre.

A corriger dans l'article du 8 juillet dernier.

"On connaît la force l'union" au lieu de "l'aumône".—"Trusts de la glace,—au lieu de "places."

UN TEMOIGNAGE

Depuis longtemps ceux qui croient que l'avenir du catholicisme repose entre les mains des nations saxonnes nous cornent les oreilles avec le prétendu éloignement du catholicisme des nations latines. Ils oublient que ce sont les nations latines qui donnent le plus de missionnaires—et dans les postes les plus rudes—et qui contribuent le plus généreusement à l'oeuvre de la Propagation de la Foi. Ne s'arrêtant qu'à la surface des choses, ils nous jettent à la face ce qu'ils nomment la décadence de la France.

Le R. P. Vaughan, célèbre jésuite anglais, a dernièrement traité devant un auditoire de jeunés catholiques anglais de Liverpool, de la situation religieuse en France. Son discours respire la plus entière confiance dans la France catholique.

Nous empruntons à la *Croix* de Paris son rapport de cette conférence.

LE R. P. VAUGHAN ET LE REVEIL RELIGIEUX EN FRANCE

Samedi dernier a eu lieu à Liverpool la conférence annuelle de la "Société de la Jeunesse catholique." Cinq mille jeunes gens étaient présents. Le R. P. Vaughan, de la Compagnie de Jésus, qui revient d'une tournée triomphale de prédication aux Etats-Unis et au Canada, a prononcé une de ces allocutions vibrantes dont il a le secret.

Dans le cours de ce ramarquable discours, il a parlé du réveil religieux en France. Il dit qu'il avait récemment été à Marseille, à Lyon, à Paris, et qu'il avait étudié l'état de la religion dans ces grands centres de la vie française. A Paris, il avait passé son temps entre les églises et les écoles, les cercles et les ruelles. Dix années s'étaient écoulées entre ses deux dernières visites en France. Il y a dix ans, il était enclin au pessimisme. Aujourd'hui, il était optimiste quant au retour de la France à la religion. Le reflux était proche, ou plutôt il montait déjà. Le clergé n'était plus confiné dans la sacristie. Au contraire, il s'était jeté dans le courant de tous les mouvements sociaux et économiques, si tant est qu'il ne les dirigeât point. Les prêtres et le peuple se rapprochaient de plus en plus. Dans quelque église ou chapelle qu'il se rendit, le P. Vaughan la trouvait remplie de fidèles, sinon bondée. Et cette foule ne se composait pas uniquement, comme par le passé, de femmes et d'enfants, mais de jeunes employés du commerce, d'étudiants des Universités, d'hommes exerçant des professions libérales avec une belle proportion d'officiers et de soldats. L'Eglise, qui depuis un siècle était enchaînée au char de l'Etat, a recouvré sa liberté. Plût à Dieu que les jeunes gens chrétiens d'Angleterre profitassent de la leçon que leur donne aujourd'hui la Jeunesse catholique française! Le P. Vaughan avoua que lorsqu'il détournait ses regards de Paris pour les porter sur Londres, il se sentait mortifié, blessé, humilié.

Le discours du R. P. Vaughan a causé une immense sensation en Angleterre. Il a été reproduit dans presque tous les journaux, depuis le *Times* jusqu'au *Daily Chronicle*, organe des non-conformistes.

F. de Bernhardt.

LES BELGES DE SAINT-BONIFACE

On écrit, de Saint-Boniface, à la *Gazette van Moline*, journal catholique flamand des Etats-Unis (No. du 4 juillet.)

"Enfin, notre fête nationale est terminée. Elle a dura les 24 et 25 juin dernier (à l'occasion de la fête nationale de Saint-Jean-Baptiste). Le 24 nous avons, nous les Belges du Manitoba assisté à la grand'messe célébrée par l'Archevêque en la cathédrale de Saint-Boniface. Nous y étions avec les membres de deux fanfares, celle du Club Belge de Saint-Boniface et la fanfare *l'Union* de Bruxelles en Manitoba, et du velo club. Nous étions, en tout, cinq cents douze belges. Nous avions la poitrine ornée de la cocarde nationale tricolore, marché en bon ordre, dans le grand cortège de la Saint-Jean-Baptiste qui a défilé pendant une heure dans les rues de Winnipeg et de Saint-Boniface, avec cinq fanfares, drapeaux déployés. Notre drapeau au lion belge avec la devise: *Eendracht Maakt Macht* (L'Union fait la force) précédait notre contingent imposant. Il était fourni de Belges venus de près et de loin: Lorette, Sainte-Amélie, Saint-Pierre, Deloraine, Makinak, Sainte-Anne des Chênes, Marchand, Bruxelles, La Broquerie, Selkirk, Saint-Alphonse, Delau, Saint-Vital, Swan Lake. Aussi le digne curé de la paroisse de Saint-Pierre a-t-il tenu à féliciter les Belges de leur concours: "Vous avez, a-t-il dit, mérité la courone d'honneur. Vous formiez le plus beau groupe qui se soit jamais montré au Canada. Je dois vous remercier patriotiquement."

* * *

Une belle fête flamande a eu lieu au local du Club Belge. La grande salle était comble. Le président du Club, M. A. VanHoorenbeck, a remercié les organisateurs dévoués. MM. Elewaert et Ch. Minne ont félicité le Club au nom des anciens pionniers belges du Manitoba. M. P. Gevaert, président du comité organisateur, a payé un juste tribut d'éloges aux Belges accourus de toutes parts. M. F. Pauli a mis en relief le patriotisme des Belges. M. O. Rodts, secrétaire très actif du comité a exposé l'oeuvre du Club et sa participation généreuse à la fête nationale des franco-belges unis. P. Bossuyt et L. DeNobele, des pionniers, anciens présidents du Club, ont félicité chaudement celui-ci des progrès accomplis.

M. A. Hoornaert, d'Anvers, a chanté plusieurs de nos vieux *Liederen* flamands. M. Vander-Beken, chanteur de talent aussi, a parfaitement interprété la "dernière hirondelle" et "l'Angelus en mer" du barde breton Botrel, traduit en flamand. Enfin M. Rodts a entonné l'admirable chant des flamands de Belgique: le *Vlaamsche Leew*, (Le lion flamand) repris avec enthousiasme par toute l'assistance et salué de longs applaudissements.

Les fanfares du Club et de Bruxelles (celle-ci avec son beau drapeau orné du lion) ont exécuté à tour de rôle, les plus beaux morceaux de leur répertoire, couronnés par l'exécution magistrale de la *Brabançonne* nationale.

Le local du Club était orné d'un beau portrait du roi Albert de Belgique. Les fanfares ont joué enfin l'air national *O Canada!* et l'air anglais: *God Save the King.*

* * *

"Haut les coeurs! Vivent les Belges du Canada!"

Le 26, les amis du dehors sont rentrés chez eux, le coeur plein de reconnaissance pour la chaude réception des amis du Club Belge. Celui-ci, à son tour, doit les remercier de leur excellent concours à la grande fête des franco-belges du Manitoba.

* * *

Les Belges de Bruxelles, répondant à l'appel des Canadiens et des Belges de Saint-Boniface étaient représentés, outre la fanfare *l'Union*. (Directeur Ad. François. Porte-drapeau H. Coté)—par le R. M. Heynen, curé, président du Comité paroissial, MM. Baccus et A. DePape, membres; et L. Hacault, secrétaire du Comité et du *Cercle Catholique.*

LE CRI DE L'AME

Quand le souffle divin qui flotte sur le monde
S'arrête sur mon âme ouverte au moindre vent,
Et la fait tout à coup frissonner comme une onde
Où le cygne s'abat dans un cercle mouvant;

Quand mon regard se plonge au rayonnant abime
Où luisent ces trésors du riche firmament,
Ces perles de la nuit que son souffle ranime,
Des sentiers du Seigneur innombrable ornement;

Quand d'un ciel de printemps l'aurore qui ruisselle
Se brise et rejaillit en gerbes de chaleur,
Que chaque atôme d'air roule son étincelle,
Et que tout sous mes pas devient lumière ou fleur;

Quand tout chante ou gazouille, ou roucoule ou bourdonne,
Que d'immortalité tout semble se nourrir,
Et que l'homme, ébloui de cet air qui rayonne,
Croit qu'un jour si vivant ne pourra plus mourir;

Quand je roule en mon sein mille pensées sublimes,
Et que mon faible esprit, ne pouvant les porter,
S'arrête en frissonnant sur les derniers abimes,
Et, faute d'un appui, va s'y précipiter;

Quand, dans le ciel d'amour où mon âme est ravie,
Je presse sur mon coeur un fantôme adoré,
Et que je cherche en vain des paroles de vie
Pour l'embrasser du feu dont je suis dévoré;

Quand je sens qu'un soupir de mon âme oppressée
Pourrait créer un monde en son brûlant essor,
Que ma vie userait le temps, que ma pensée
En remplissant le ciel déborderait encor:

Jéhovah! Jéhovah! ton nom seul me soulage,
Il est le seul écho qui réponde à mon coeur;
Ou plutôt ces élans, ces transports sans langage,
Sont eux-mêmes un écho de ta propre grandeur.

Tu ne dors pas souvent dans mon sein, nom sublime!
Tu ne dors pas souvent sur les lèvres de feu:
Mais chaque impression t'y trouve et t'y ranime,
Et le cri de mon âme est toujours toi, mon Dieu!

A. DE LAMARTINE.

DANS ONTARIO

On vient de rendre public le résultat des examens scolaires dans Ontario. Il est d'un intérêt plus qu'ordinaire parce que les élèves des écoles catholiques et élèves des écoles protestantes ont participé à ces examens. Quatre-vingt-deux pour cent des élèves des écoles catholiques ont passé avec succès tandis que les élèves protestants n'ont pu dépasser soixante-douze pour cent.

Comme on les upçonne bien ces chiffres ont provoqué dans les milieux éducationnels de la ville de Toronto des commentaires aigre-doux sur la valeur des deux systèmes scolaires: écoles séparées et écoles publiques.

La supériorité écrasante des écoles séparées, démontrée d'une manière irréfutable par les résultats du dernier examen, n'est pas de nature à couper court aux nombreuses attaques faites sans répit contre le système scolaire ontarien.

Outre l'encombrement dont se plaignent les directeurs de plusieurs écoles on affirme qu'il y a beaucoup trop de diversions en dehors de l'école proprement dite. Les programmes d'études sont incomplets et surtout mal ordonnés. C'est ainsi, au dire des adversaires actuels, qu'on accorde trop d'importance aux sports, à l'exercice des cadets, aux jeux et à une douzaine d'autres diversions qui prennent aux enfants une partie du temps qu'ils devraient donner au travail et les détournent de toute étude suivie et sérieuse. Les défectuosités de cette méthode se font sentir particulièrement au printemps; ils privent les élèves d'une partie de l'énergie dont ils ont besoin pour préparer le grand examen final de juin. Les adversaires du système scolaire en usage dans les écoles publiques demandent encore qu'on consacre plus de temps à des matières aussi importantes que l'épellation de l'arithmétique et qu'on prenne à l'école moins de temps pour les concours et les ligues sport interscolaires.

D'autre part, ils proclament les mérites du système suivi dans les écoles séparées et demandent son adoption dans les écoles publiques. A leurs yeux il a le grand mérite de consacrer plus complètement l'énergie des élèves au travail réel à faire. Il n'oblige pas les élèves à partager leurs efforts entre les sciences véritablement scolaires et les sciences domestiques ou les travaux manuels comme cela arrive dans les écoles publiques. Il s'en suit que les élèves ont plus de temps à consacrer aux études purement académiques.

Tous demandent une revision du cours des écoles publiques qui permettra de revenir aux matières formant la base d'un véritable enseignement.

Tout de même, quoiqu'en dise l'*Orange Sentinel*, les écoles séparées ont du bon.

AVIS.

Avant l'apparition de la Liberté *quelques agents ont recueilli des abonnements pour notre journal dans Saint-Boniface et à la campagne.*

Plusieurs coupons d'abonnements ne nous ont pas été remis. Il y a donc un certain nombre d'abonnés dont nous ignorons les noms.

Pour obtenir l'envoi régulier du journal, il suffira d'écrire à l'administration et de mentionner le numéro du coupon remis par nos agents.

Nous enverrons à ces abonnés les numéros parus jusqu'à date.

Quelques uns de nos abonnés ont changé de domicile depuis l'apparition du journal. Nous les prions de bien vouloir nous indiquer leur nouveau domicile soit en téléphonant ou en écrivant à l'administration.

PROVERBES RUSSES

Dieu nous donne les noix... mais il ne les casse pas.

L'homme capable de faire fortune en un an mérite d'tre pendu douze mois plut tôt.

Il faut choisir une femme avec les oreilles, non avec les yeux.

ENTRE BONNES AMIES

—Quand vous avez rencontré mon mari, vous a-t-il dit que je l'avais quitté?

—Non, il ne m'a rien dit, mais j'ai tout de suite vu ce qui était arrivé.

—L'animal! Avait-il vraiment l'air si content?

UNE AFFAIRE DE FAUX

Exposé de l'affaire.

Gusave Cordenbois, cultivateur, et Michel Rocambot, sans profession déterminée comparaissent devant la cour d'assises de Chartes, sous l'accusation de faux nombreux par supposition de personne, faux dans plusieurs actes judiciaires, faux dans des écrits de répudiation ou acceptation de successions, faux dans un testament public; en un mot, ils ont épuisé la série que deux hommes doués de la plus élastique des consciences et de la plus délirante des imaginations soient susceptibles de commettre à eux deux. Voici maintenant à la suite de quel événement ils ont commis ces crimes:

Jean Trébuchard, oncle de Gustave Cordenbois, est parti pour la guerre en 1870. Emmené prisonnier en Allemagne, il n'est jamais revenu de ce pays. Au bout de trente-quatre ans (en 1904), ses deux frères et sa soeur, ses héritiers naturels, ont demandé le partage des biens de l'absent, aux termes de l'article 129 du Code civil.

Mais à peine ce partage a-t-il été fait, que l'un des deux accusés, Gustave Cordenbois, petit être chafouin à l'oeil malicieux, fils de la soeur de l'absent, laquelle est veuve d'un charron nommé Michel Cordenbois, a soudain annoncé dans tout le pays que son oncle Jean Trébuchard n'était pas mort et allait revenir, qu'il avait des lettres de lui datées d'une forteresse allemande, et que le partage de ses biens allait être annulé.

Que cachait cette révélation soudaine? L'interrogatoire, par le président du second accusé, Michel Rocambot, va nous l'apprendre. Ce Michel Rocambot est un homme de soixante ans environ, au type de chemineau à besace, chauve comme un patriarche de la Bible, à la barbe d'un blanc sale et embroussaillée. Nous dispensons le lecteur des préliminaires de l'interrogatoire.

LE PRESIDENT.

Dites-nous, Michel Rocambot, quand et où vous avez fait la connaissance de votre coaccusé?

ROCAMBOT.

A la gare d'Epernon, monsieur le président, le 24 du mois dernier, Je lui ai demandé de l'ouvrage. Y m'a dit: "J'en ai, mais y me faudrait un homme intelligent. Ca serait pour une besogne pour laquelle je donnerais bien six mille francs comptant."

LE PRESIDENT.

Ca ne vous a pas étonné, un homme vêtu comme un ouvrier des champs, que vous rencontrez dans une gare, et qui vous offre six mille francs pour une besogne?

ROCAMBOT.

Que si!... J'ai d'abord reculé d'horreur...

CORDENBOIS.

Bondissant.—Y ment!...

LE PRESIDENT.

Vous, tenez-vous tranquille!... (*Un gendarme force Cordenbois à se rasseoir un peu vivement, ce qui excite la gaieté de l'auditoire.*)

ROCAMBOT.

Continuant sa narration.—Je m'ai d'abord imaginé qu'il s'agissait de tuer un homme...

CORDENBOIS.

Se dressant de nouveau.—Je jure qu'il a accepté de suite avant de savoir!

ROCAMBOT.

Mon président, y me calomnie!

CORDENBOIS.

Devant Dieu et devant les hommes, je jure:.. (*Le gendarme le fait rasseoir encore plus vivement que la première fois.*)

ROCAMBOT.

Je lui ai dit mot pour mot, mon président, ceci: "Si c'est qu'il faut tuer un homme pour gagner vos six mille francs, j'aimerais mieux me nourrir avec du verre pilé jusqu'à la fin de ma malheureuse existence."

CORDENBOIS.

Dans un grognement—Qué toupet!

ROCAMBOT.

Alors il m'a dit: "Au contraitraire, il ne s'agit pas de tuer un homme, il s'agit d'en ressusciter un." Alors j'ai dit: "J'aime mieux ça!"

LE PRESIDENT.

Surpris.—Comment! vous aimiez mieux ça!...

ROCAMBOT.

Parfaitement, mon président.

LE PRESIDENT.

Ca ne vous a pas étonné que votre futur coaccusé vous ait parlé de ressusciter un homme? Vous saviez donc quelle comédie il allait vous proposer de jouer?

ROCAMBOT.

Du tout.

LE PRESIDENT.

Vous n'êtes pas sircier, cependant?

ROCAMBOT.

Avec finesse.—C'est ce qui vous trompe, mon président, je le suist-un peu. J'suis r'bouteux à l'occasion; je sais jeter des sorts, et si j'avais autant de pièces ed'cent sous dans ma poche que j'ai guéri de moutons malades, j'aurais une autre figure dans le monde que celle que vous m'voyez, là, entre deux gendarmes!

LE PRESIDENT.

Au fait! Au fait!... Comment vous a-t-il proposé de l'aider à commettre le faux par supposition de personne qui vous a conduit ici?

ROCAMBOT.

Voici... (*Surprenant un regard de colère de son coaccusé.*) Oh! tu peux me r'luquer avec tes yeux de bique en colère, je dirai tout!...

LE PRESIDENT.

Parlez au jury.

ROCAMBOT.

A Cordenbois.—Tout!.... (*Il tape, avec force sur la tablette placée devant le banc des accusés*) Tout!... (*Les avocats tressautent.*)

LE PRESIDENT.

Impatienté.—Eh bien, oui, dites tout! Je ne demande que ça!

ROCAMBOT.

Donc, il m'a dit comme ça "Ta hure me plaît..." (*Vive hilarité dans l'auditoire.*)

LE PRESIDENT.

Si le public recommence à manifester aussi bruyamment, je vais faire évacuer la salle! (*A Rocambot.*) Continuez, mais ne dites pas trop de gros mots.

ROCAMBOT.

Vivement.—C'est lui qui m'a dit ça, c'est lui! Il m'a dit comme ça: "Ta hure me plaît. Elle me plait, ta hure, parce qu'avec ta longue barbe blanche et ta tête de vieux Mathusalem tu pourrais facilement passer pour mon oncle Trébuchard, qui reviendrait d'Allemagne, après trente-quatre ans de captivité, pour redemander ses biens, qui ont été partagés entre ses deux frères et sa soeur, et pour faire un testament en faveur de cette soeur, qui est ma mère, à seule fin qu'un jour j'aie tout son héritage." Voilà tout ce qu'il m'a dit ou à peu près.

LE PRESIDENT.

Donc, vous avez bien compris du premier coup ce que Cordenbois exigeait de vous pour six mille francs?

ROCAMBOT.

Avec une certaine noblesse—Ce n'est pas l'intelligence qui me manque, c'est la fortune.

LE PRESIDENT.

Si vous êtes si intelligent que ça, vous avez dû également saisir du premier coup le côté délicieux et l'édifiante opération qu'il vous proposait?

ROCAMBOT.

Après une hésitation.—Au premier abord, oui...

LE PRESIDENT.

Ironique.—Et au second?

ROCAMBOT.

Avec une énergie.—J'vas vous dire, mon président, ma première idée a été de refuser...

LE PRESIDENT.

Vous avez eu joliment tort de ne pas persévérer dans cette idée. Mais la promesse des six mille francs a levé vos scrupules?

ROCAMBOT.

Ce n'est pas ça. Ah! ma mère, qui, du haut des cieux, m'entend et me juge, sait bien, elle, que ce n'est pas ça!

LE PRESIDENT.

Laissez votre mère en paix. Elle n'est point en cause.

ROCAMBOT.

Je vous jure, mon président, que ce n'est pas la chose des six mille francs qui m'a décidé.

LE PRESIDENT.

Qu'est-ce que c'est?

ROCAMBOT.

C'est ma délicatesse de sentiment.

LE PRESIDENT.

Ahuri.— Hein?... Rocambot, faites-moi le plaisir de vous expliquer!

ROCAMBOT.

Vous allez comprendre, mon président Cordenbois m'a dit comme ça: "Si que mon oncle serait revenu et qu'il m'aurait connu, c'est à moi qu'il aurait laissé toute sa fortune. Je suis-t-intelligent, sympathique, délicat... (C'est Cordenbois qui cause, mon président.) Mon oncle aurait voulu récompenser toutes mes vertus. (C'est toujours Cordenbois qui cause, mon président.) Pour lors, du moment qu'il ne s'agissait plus de commettre une mauvaise action, mais d'aider à une action juste et bienfaisante qu'aurait faite l'oncle de Cordenbois si qu'il était revenu d'Allemagne au bout de trente-quatre ans, j'ai accepté de passer pour cet oncle-là.

LE PRESIDENT.

Moyennant six mille francs.

ROCAMBOT.

Ah! dame! je n'ai pas le moyen de faire le bien pour rien.

LE PRESIDENT.

Autrement dit, vous essayez de démontrer à MM. les jurés qu'en vous faisant passer pour un vieil oncle décédé depuis trente-quatre ans, et en aidant à dépouiller deux de ses héritiers, vous commettiez une bonne action?

ROCAMBOT.

Voilà.

LE PRESIDENT.

MM. les jurés apprécieront. Pour terminer en ce qui vous concerne, votre coaccusé vous a acheté un vieux képi, une vieille culotte rouge, et vous êtes arrivé, un beau matin au Tremblay-le-Vicomte, où sont domiciliés les héritiers de Jean Trébuchard, et vous vous êtes présenté à eux comme leur oncle véritable retour d'Allemagne.

ROCAMBOT.

Et le curieux, c'est qu'ils m'ont tous reconnu; oui, mon président! (*Vive hilarité dans l'auditoire.*)

LE PRESIDENT.

Ils ne vous ont pas reconnu, mais ils ont pensé que trente-quatre ans de captivité avaient rendu leur oncle méconnaissable. Et vous avez, à l'aide de manoeuvres frauduleuse à l'abri de faux papiers d'identité, commencé la procédure devant ramener entre vos mains l'héritage partagé, que vous deviez léguer par testament à la mère de votre coaccusé.

ROCAMBOT.

Puisque l'oncle, s'il était venu, l'aurait fait lui-même, il me semble que...

LE PRESIDENT.

Vous pouvez vous asseoir. Huissier! faites appeler le premier témoin.

(*Le premier témoin, c'est M. Balourdin, maire de Tremblay-le Vicomte, anc en inspecteur primaire, ventru, pompeux, verbeux et très pénétré de l'importance de sa déposition. L'absence du Christ, au prétoire lui est d'abord un prétexte à manifester son anticléricalisme.*)

LE PRESIDENT.

Jurez de dire la vérité, toute la vérité!

BALOURDIN.

Levant les yeux sur l'emplacement vide du Christ.—Je le jure d'autant plus, monsieur le président, que cet emplacement est vide de tout emblême de la Divinité... La Divinité est partout: on ne doit l'afficher nulle part...

LE PRESIDENT.

Permettez!... Il ne s'agit pas ici de...

BALOURDIN.

Aux jurés, avec force.—Panthéiste je suis, panthéiste je mourrai... Tout dans la nature est un fragment de la Divinité. Un simple poireau recevrait mon serment avec autant de fruit que...

LE PRESIDENT.

Je vous en prie! Vous n'êtes pas ici pour nous exposer vos doctrines philosophiques, mais pour nous dire comment vous avez pu confondre Rocambot, ici présent, avec Jean Trébuchard, que vous aviez connu jadis.

BALOURDIN.

Il est très certain, monsieur le président, que l'erreur en laquelle j'ai été induit contraste étrangement avec ma perspicacité naturelle, si connue de tous mes administrés. Mais il faut vous dire que ce jeune escobar... (*il désigne Gustave Cordenbois*), l'opprobe de mon pays natal qui m'a choisi comme maire, parce qu'il y a toujours un moment, dans la vie des cités, où elles choisissent comme maires les plus intelligents et les meilleurs...

CORDENBOIS.

En ricanant et avec l'arrière-pensée probable de discréditer un peu cette déposition.—Mâtin! vous ne vous flanquez pas des coups de pied dans les gencives! (*Hilarité générale. Les jurés y vont de tout leur coeur.*)

LE PRESIDENT.

Furieux.—Accusé Cordenbois je vais vous faire sortir!

BALOURDIN.

Avec tristesse.—Lorsque le respect s'en va, lorsque le maire de votre commune ne vous inspire plus de vénération, comment s'étonner que vous tombiez dans le crime!...

LE PRESIDENT.

Remettez-vous, et faites votre déposition.

BALOURDIN.

Depuis quelque temps donc, dans la commune que j'administre, j'entendais dire que Jean Trébuchard, que tout le monde croyait mort, allait rentrer dans ses foyers après une longue et douloureuse captivité en Allemagne. J'ai su depuis que c'était l'accusé Cordenbois qui repandait ces facéties. Un soir, un homme courbé, vieux, barbu, coiffé d'un vieux képi, vêtu d'une capotte de soldat en loques, se présenta chez moi. "N'êtes-vous pas, me dit-il, Théophile Balourdin? —Oui, lui dis-je. Mais pourquoi cette question insipide et oiseuse? Voulez-vous deux sous?" Sans me répondre, ce vieillard reprit: "Vous êtes bien le maire de cette commune?—Oui, vagabond, mais comment savez-vous ça?" Alors il se met à pleurer à chaudes larmes et me dit: "Quoi! tu ne reconnais pas Jean Trébuchard, avec qui tu as joué tout petit?.. Mes deux frères et ma soeur habitent encore ici, je crois? Et ma soeur a un fils, n'est-il pas vrai?" J'ai su depuis que l'accusé Cordenbois avait fait la leçon à ce vieux misérable. Mais, sur le moment, je fus ébloui par la précision de ces détails. Ame naïve et tendre que je suis! Je me suis jeté dans les bras de mon interlocuteur en lui disant: "Mon vieux Trébuchard, que je suis donc content de te revoir!..." (*Hilarité bruyante dans l'auditoire. L'accusé Cordenbois domine le bruit par son rire en fausset. Les jurés nagent dans la joie, et l'avocat général sourit au président.*)

LE PRESIDENT.

Cependant vous ne l'aviez pas reconnu! Vous ne pouviez pas le reconnaître!...

BALOURDIN.

Montrant Rocambot, qui, seul de toute la salle, ne rit pas et conserve une physionomie majestueuse de patriarche attristé.—Que vouliez-vous que je reconnusse dans une physionomie aussi touffue, monsieur le président? On ne voit que du poil (*Nouvelle hilarité du public.*)

LE PRESIDENT.

Et vous lui avez donné un certificat d'identité sans même lui demander ses papiers?

BALOURDIN.

Il m'a dit qu'il n'en avait point, monsieur le président. J'ai cru avoir affaire à un vieux brave, à une victime de ce préjugé suranné qui s'appelle la guerre... (*Déclamatoire et lyrique.*) J'ai cru de mon devoir de magistrat municipal d'adoucir pour lui une existence si féconde en infortunes. Je l'ai conduit moi-même chez la veuve Cordenbois, mère de l'accusé ici présent et, autour de cette machination détestable. La veuve, qui était dans le secret (on ne saura jamais si elle y était ou si elle n'y était pas), s'est jetée à son cou en l'appelant son frère. Les deux autres frères de Jean Trébuchard sont venus à leur tour, pendant que le prétendu prisonnier des Allemands se fourrait au lit. Tout le monde l'appelait mon frère, et celui-ci (*il indique Cordenbois*) avait le visage baigné de larmes en l'appelant son oncle. Allais-je m'inscrire en faux contre tout ce bonheur familial?... Le lendemain, j'ai délivré un certificat d'identité à Rocambot au nom de Jean Trébuchard. Et c'est muni de ce certificat qu'il a commencé la procédure destinée à faire revenir entre ses mains tout l'héritage de Jean Trébuchard, avec la coupable pensée de le léguer à la seule veuve Cordenbois, mère du Cordenbois présentement assis sur le banc d'infamie.

LE PRESIDENT.

Permettez-moi de vous dire que vous avez agi avec une légèreté...

BALOURDIN.

Je croyais avoir affaire à un héros susceptible d'illustrer ma commune!.... Aussi ai-je fait plus: je lui ai remis une lettre, pour M. Berteaux, et je l'ai envoyé à Paris. Dans cette lettre, je demandais la croix pour ce vieux brave.

CORDENBOIS.

Ah! vous avez eu là une fichue idée!

ROCAMBOT.

Avec philosophie.—C'est vrai que c'est ça qui a tout fichu par terre.

BALOURDIN.

Cet homme s'est mis en ribotte à la gare de Chartres, a fait un scandale, a insulté les gendarmes de service et s'est fait arrêter. La gendarmerie l'a reconnu pour un nommé Rocambot, récemment sorti de la maison centrale de Beaulieu, où il est resté dix ans à la suite d'une condamnation pour vol nocturne avec effraction.

ROCAMBOT.

Se levant, avec sérénité aux jurés.—Je vais vous expliquer...

BALOURDIN.

Et dire que j'ai serré cet être sur mon coeur!

ROCAMBOT.

C'est dans une bonne intention que...

LE PRESIDENT.

A Rocambot.—Asseyez-vous et ne parlez pas.

ROCAMBOT.

Cependant...

LE PRESIDENT.

Votre casier judiciaire parle pour vous.

(*Les gendarmes font asseoir Rocambot, qui esquisse un geste résigné.*)

BALOURDIN.

Tirant un manuscrit de sa poche. J'ai tenté de résumer en un petit opuscule la psychologie des deux accusés. Si la Cour veut me permettre de lui en faire la lecture... (*Il assujettit son binocle sur son nez.*)

LE PRESIDENT.

La cour est suffisamment éclairée.

BALOURDIN.

Insistant.—Pourtant...

LE PRESIDENT.

Allez vous asseoir!

BALOURDIN.

Respectueux de la magistrature de mon pays, j'obéis, monsieur le président.

(*Il va s'asseoir.*)

LE PRESIDENT.

A l'huissier audiencier.—Le second témoin!

..*L'huissier, allant ouvrir la porte des témoins, et criant*—Thomas Trébuchard!...

(*Thomas Trébuchard fait son entrée en roulant des yeux inquiets.Type d'ouvrier endimanché, cheveux gris et voûté. Il décline ses noms et prénoms, déclare qu'il est charron à Nogent-le-Roi.*)

LE PRESIDENT.

Vous êtes le frère de Jean Trébuchard, disparu pendant la guerre de 1870?

THOMAS.

Oui, monsieur. Il avait vingt-deux ans, j'en avais dix-neuf. J'étais celui qu'il aimait le plus de la famille.

LE PRESIDENT.

Quand vous avez appris qu'il revenait, votre coeur a dû bondir de joie?

THOMAS.

A moi?... C'est-à-dire que j'ai dit comme ça à ma femme: "En v'là un qu'aurait bien pu rester ousqu'il était, d'puis le temps qu'on n'l'a pas vu! Va falloir lui rendre la maison ousque je logeons." C'était à lui, et j'l'avais eue en partage quand c'est qu'on a divisé son bien.

LE PRESIDENT.

Est-ce que vous avez cru le reconnaître quand vous l'avez vu?

THOMAS.

Point en tout! J'ons été chez le maire avec ma femme, le soir de son arrivée, et je nous sommes jetés dans ses bras sans crier gare. S'agissait de l'amadouer.

LE PRESIDENT.

Vous n'avez pas eu de doute?

THOMAS.

Ma femme, oui! Moi, pas!... Trois jours après, comme il se promenait avec moi dans le village, il s'est arrêté devant ma maison en disant comme ça: "C'est-y pas là que je suis né?—Si, que j'y ai dit.—Mais n'y avait-y point un pommier d'vant la porte?—Si, que j'y ai fait; mais il a crevé l'année du grand hiver." Alors, y s'a mis à pleurer comme un vieau, en disant comme ça: "Mon pauv' pommier, ousque j'ai déchiré tant de culottes, j'pensais pourtant ben te revoir!" (*Hilarité du public*). Ma femme elle-même n'a plus eu de doutes, qu'est-ce que vous voulez!

LE PRESIDENT.

A Rocambot.—Levez-vous!

ROCAMBOT.

C'est-y pour m'acquitter?

LE PRESIDENT.

Comment saviez-vous qu'il y avait autrefois un pommier devant la maison du défunt?

ROCAMBOT.

C'est Cordenbois qui me l'avait dit, mon président. C'est lui qui a tout fait, tout manigancé! Moi, j'ai cru qu'y s'agissait de réparer une injustice, pas autre chose!

LE PRESIDENT.

Asseyez-vous!

THOMAS.

Est-ce qu'y va falloir rendre la maison?

LE PRESIDENT.

Mais non, puisque votre frère est bel et bien mort.

THOMAS.

Ah! ben, tant mieux!

D'autres témoins sont entendus; l'avocat général requiert une peine sévère, et les avocats tentent, dans leurs plaidoiries, de prendre l'affaire à la blague.

Les deux accusés sont acquittés; mais des considérants terribles regrettent que ces deux hommes n'aient pas déployé autant d'ingéniosité à faire oeuvre utile et bonne qu'à parachever cette cocasse affaire d'escroquerie à l'aide de faux aussi audacieux.

NOTRE DAME DE LOURDES

Au sanctuaire de Saint-Laurent. Intéressants détails

De tout temps, les pélerinages ont été la manifestation de la piété populaire. Dès les premiers siècles du christianisme, au cours du Moyen-Age comme dans nos temps modernes, ils se sont multipliés et développés chez toutes les nations évangélisées. Or, dans le vicariat de Saskatchewan, devenu par après le diocèse de Prince-Albert, le besoin de ces manifestations de foi s'est fait sentir de bonne heure parmi les groupes catholiques de nationalités différentes qui sont venus le coloniser.

Grâce à un concours de circonstances providentielles,le doigt de Dieu prenait soin d'indiquer Saint.Laurent, la principale et la plus ancienne Mission du Vicariat, comme le lieu du pèlerinage de son choix, tandis que le vocable de N.-D. de Lourdes s'imposait de plus en plus à la piété des fidèles. En effet, non seulement l'univers entier retentissait déjà des merveilles de Lourdes se multipliant de jour en jour, mais la Vierge Immaculée de Massabielle ne dédaignait pas se faire éclater de temps à autre, à Saint-Laurent même, sa toute puissance d'intercession.

Dans cet ordre de faits réputés miraculeux, le premier et l'un des plus importants, la guérison complète de Mme Charles Nolin, poitrinaire, date déjà d'un quart de siècle. C'était à l'époque où le bon frère Piquet, d'origine pyrénéenne, travaillant à grands frais à ériger une grotte quelque peu semblable à celle de Massabielle, n'ayant encore qu'une simple statuette de N.-D. de Lourdes enchâssée dans un tronc d'arbre taillé de sa main, tel qu'on le voit actuellement encore.

La miraculée, guérie à la suite d'une neuvaine de prières à N.-D. de Lourdes, n'eut garde d'oublier sa promesse, et bientôt une belle grande statue de la Vierge miraculeuse fut placée à la nouvelle grotte.

Cependant, durant les quinze ou seize ans qui suivirent cet événement, la paroisse de Saint-Laurent étant venue à se démembrer d'elle-même d'abord peu à peu, puis complètement par l'autorité diocésaine en 1897, la grotte ne fut guère visitée que par quelques pèlerins isolés, quelques groupes de familles pieuses des environs: Signalons toutefois, à partir de 1898, quelques petits pèlerinages locaux des colons français-canadiens, canadiens et métis venus de Duck Lake et de Carlton sous la conduite de leur pasteur, le R. P. Pineau.

Mais voici que soudain s'ouvre l'ère des grands pèlerinages annuels. Dès 1905, le R. P. Forner, de Fish Creek, amène à la grotte plus de cent pèlerins, métis, polonais ou galiciens. A partir de ce moment, le R. P. O. Charlebois (actuellement Mgr Charlebois) devient officiellement l'organisateur du pèlerinage et le bon frère Célestin Guillet s'en fait l'apôtre zélé. On donne rendez-vous pour l'année 1906, et l'on commence à recueillir des fonds pour y construire une petite chapelle et un abri primitif pour les pèlerins. Les travaux sont finis juste à temps. Une foule de plus de quatre cents pèlerins, accourus de toutes les paroisses environnantes, s'y pressent aux abords de la grotte. Le clergé est nombreux, les communions également et la piété de tous est édifiante. Les accents de la prière en commun pour les malades sont on ne peut plus touchants, et Marie Immaculée montre sa bienveillance par la guérison de M. J.-B. Deschamps, affligé auparavant d'une hernie, et par une autre guérison non moins éclatante, celle de la Rév. Mère Marie Oswold de Sion, guérie, au bout d'une neuvaine de prières, d'une longue et cruelle maladie de la moelle épinière.

Désormais, le pèlerinage annuel du 16 juillet était définitivement établi. Les années suivantes, les pèlerins ont dépassé plusieurs fois un millier et le chiffre des communions s'est élevé jusqu'à quatre ou cinq cents. La moyenne des prêtres présents, du rite latin ou ruthène, est généralement de douze à quinze. Cette année, nous comptons sur la présence de Sa Grandeur Mgr Budka, évêque ruthène, et sur un grand nombre de ce rite.

En 1909, des travaux d'embellissement furent faits à la grotte et une très belle statue, due à une bienfaitrice de New-York, y fut placée. Une grande croix a été bénite non loin de là lors d'un grand pèlerinage pour désigner l'emplacement de la grande chapelle que l'on se propose d'y construire. Actuellement, les fonds recueillis à cet effet sont entre les mains du R. P. Delmas, successeur de Mgr Charlebois, à l'école Saint-Michel, Duck Lake; ils ne s'élèvent pour le moment qu'à $746 (sept cent quarante-six piastres). Daigne la Vierge de Lourdes inspirer à de généreux donateurs de contribuer sans retard à doubler cette somme, ce qui nous permettrait de commencer la construction d'un édifice digne de cette Aimable Mère, la Reine du Ciel.

En attendant, soyons de fervants pèlerins de N.-D. de Lourdes cette année.

V. Gabillon, o.mi., Prêtre.

Département des patrons



PEIGNOIR OU ROBE DE BAIN.

Il y a certains modèles qui par leur nature conviennent à plus d'un vêtement Le modèle ci-dessus est de ceux-là. C'est en réalité un peignoir mais les contours en sont si délicats qu'il peut aussi bien servir de robe de bain. Les grandes lignes sont unies et droites, avec couture au bas du centre du dos et fermeture au centre inférieur du devant.

Pour en faire une robe de bain on peut se servir de drap, de flanelle mais si l'on veut un peignoir il vaut mieux employer de la soie molle, du crêpe, du coton ou des soies mêlées.

Le patron No. 6,184 comprend les mesures de buste de 34 à 42 pouces. Grandeur moyenne demande 6 verges d'un matériel de 36 pouces de largeur, 4 verges de bordure et 6 1-4 verges d'insertion pour orner.

Ce patron peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.



VETEMENT DE PETIT GARCON.

Voici un joli vêtement pour garçonnet. Il est de fabrication facile, à manches courtes ou longues. Ce vêtement ferme en avant et une ceinture le tient en place. Le collet, les manchettes et la ceinture font relief. Tous les cotons ordinaires peuvent être utilisés.

Le modèle No. 6,055 est pour enfants de 1, 2 et 3 ans. Grandeur moyenne demande 1 3-4 verge d'un tissu de 27 pouces pour collet, manchettes et ceinture.

Le patron ci-dessus peut être obtenu en envoyant dix sous au bureau de ce journal.

Département des patrons,
LA LIBERTE,
B. P. 3151.

NOTRE COUPON.

Département des patrons, La Liberté, B. P. 3151—

Veuillez trouver ci-inclus .... sous en retour desquels vous m'enverrez:

No............ Grandeur..........

No............ Grandeur..........

Nom ....

Rue No. ....

Ville ....

Province ....

Note.—Un délai d'au moins dix jours doit nous être accordé pour l'expédition du patron.

DANS LE MONDE

LA CHALEUR DANS LE KANSAS ET DANS LE NEBRASKA.

Le thermomètre marque 112 dégrés en certains endroits.

Kansas City (Missouri), 15 juillet.—On a enregistré hier, dans le Kansas, la plus haute température de l'année.

A Clay Centre, le thermomètre marquait 112 degrés, 110 à Concordia et à Jetmore et 101 à Saint-Joseph (Missouri).

A Omaha (Nebraska), le thermomètre a marqué hier, à 4 heures de l'après-midi, 104 degrés. Ce fut la plus chaude journée de l'année.

Par contre, dans le nord-ouest du New Mexico, la neige est tombée en abondance, notamment dans la région montagneuse de Santa Rita.

Dans la vallée, une pluie torrentielle est venue rafraîchir la terre, desséchée depuis plusieurs semaines, et apporter un peu de soulagement aux populations si éprouvées par les chaleurs tropicales.

A LA COMMISSION DE L'ARMEE

La commission maintient l'incorporation des jeunes soldats à l'âge de 21 ans.

Paris, 18 juillet.—Ainsi que cela avait été décidé ce matin, au conseil des ministres, M. Barthou, président du conseil, et M. Etienne, ministre de la guerre, ont demandé à la commission de l'armée de fixer l'incorporation des jeunes soldats à l'âge de vingt ans.

Ils ont déclaré que cette mesure était nécessaire et possible.

La commission de l'armée, après avoir délibéré, a rejeté cette proposition et maintenu l'incorporation à l'âge de vingt et un ans.

LES TIRAILLEURS INDIGENES VISITENT LA CAPITALE

Les automobiles les effraient, ils n'osent pas traverser les rues

Paris, 18 juillet.—Les tirailleurs indigènes venus pour participer à la revue du 14 juillet sont véritablement les hommes du jour. Dès qu'ils paraissent quelque part, ils sont immédiatement entourés; des cigarettes et des rafraîchissements leur sont offerts.

Les braves tirailleurs visitent consciencieusement la ville; tout est pour eux une nouveauté et un étonnement bien compréhensible se peint sur leurs visages.

Les statues et les monuments les étonnent; ils tombent en admiration devant les lampadaires électriques et les quais surélevés les surprennent.

Les automobiles les effraient et ces hommes, la poitrine ornée de médailles obtenues pour faits héroïques, ces hommes que le bruit des balles sifflant à leurs oreilles laisse indifférent, n'osent pas traverser une rue.

Ils ont l'air également insensibles à la grâce féminine et ne semblent pas goûter énormément l'effet de la poudre de riz et des fards sur le visage des Parisiennes.

LES ATROCITES BULGARES

Le sac et l'incendie de Sérès d'après des témoins oculaires.

Salonique, 14 juillet.—Le sac et l'incendie de Sérès par l'armée bulgare battant en retraite, les outrages faits aux femmes et les atrocités commises sur les hommes sont pleinement confirmés.

Les Bulgares ouvrirent le feu sur Sérès avec quatre canons de campagne. Pendant ce temps des soldats bulgares, conduits par des officiers, parcourant les rues, pillant les magasins et les maisons, qu'ils arrosaient ensuite de pétrole et incendiaient jusqu'à ce que la plus grande partie de la ville fût en flammes. Les soldats étaient guidés par le fameux révolutionnaire, colonel Yankoff, qui, avec des anciens officiers bulgares, fit une propagande très active en Macédoine.

Même les consulats n'ont pas été épargnés; le consulat d'Autriche-Hongrie a été pillé et brûlé, le vice-consul M. Georges Zlatko a été amené par les pillards et rançonné. Le consulat d'Italie a été également pillé.

La banque d'Athènes, la Banque orientale, le palais Métropole, la grande synagogue, toutes les écoles, les fabriques de tabac américaines, autrichiennes et allemandes et les hôpitaux ont été incendiés, après le pillage. Les pertes de l'American Tobacco Company sont de cinq millions de francs.

Les consuls d'Autriche-Hongrie et d'Italie de notre ville, sont allés à Sérès pour vérifier l'authenticité de ces bruits et venir en aide à leurs nationaux.

Beaucoup de personnes ont été crucifiées, coupées en morceaux ou brûlées vives par les Bulgares qui ont, en outre, commis des outrages incroyables sur les femmes de tout âge. Beaucoup en sont mortes, la condition des habitants qui ont pu s'échapper est lamentable.

On voit de riches commerçants mourir de faim, pendant que de malheureuses mères, tremblantes de froid cherchent des vêtements et de la nourriture pour leurs enfants qui meurent de froid et de faim.

La situation est désespérée; toutes les pharmacies sont brûlées et il n'y a ni bandages, ni médicaments pour soigner les blessés.

Les autorités grecques de Salonique envoient, en toute hâte, à Sérès, des vivres, des vêtements et des médicaments.

* * *

Londres, 14 juillet.—"L'Evening News" publie un long message du roi Ferdinand de Bulgarie qui dément ces atrocités en ces termes:

"Les bruits et les histoires que les Grecs et les Serbes font courir en Europe, au sujet de prétendues massacres des populations serbes et grecques, en Macédoine, sont absolument sans fondement et ne sont publiés que pour créer une mauvaise impression.

"Des milliers de réfugiés, conclut le roi Ferdinand, ont, en arrivant à Sofia, fait des récits terrifiants des cruautés commises par les Serbes et les Grecs. Le gouvernement bulgare est prêt à demander une enquête internationale qui montrera au monde civilisé, quel est le peuple, qui a commis ces atrocités.

LES VIRTUOSES DE L'AVIATION

Deux records battus par des aviateurs français

Paris, 14 juillet.—Par son vol d'hier, de Paris à Berlin, l'aviateur Letort a battu le record du monde de distance sans escales.

Il a couvert, hier, environ 900 kilomètres; le record précédant appartenait à Gilbert, qui avait volé de Villacoublay à Vittoria (Espagne) le 24 mai dernier, soit une distance de 770 kiomètres.

* * *

Châteaudun, 14 juillet.—Le lieutenant aviateur Varein, accompagné du sapeur Chapeau, a fait hier le voyage Pau-Châteaudun, sans escales, soit une distance d'environ 500 kilomètres.

Le lieutenant Varein a battu le record du voyage en ligne droite, sans escales, avec passager.

MUTINERIE A MARSEILLE

180 détenus militaires tentent de s'évader.

Marseille, 14 juillet.—Cent quatre-vingt soldats qui devaient être dirigés sur un pénitencier militaire, se sont révoltés, ce matin, dans la prison où ils étaient enfermés.

Ils cherchèrent à s'échapper, mais ne purent y réussir.

L'officier de garde parvint, grâce à son sang-froid, à les faire rentrer dans l'ordre.

Les mutins, immédiatement mis en cellule, se refusent à prendre aucune nourriture.

AU MEXIQUE

On découvre un complot contre le président Huerta

Mexico, 14 juillet.—La police a arrêté un député et une dizaine de personnes qui avaient comploté d'assassiner le président Huerta, le général Félix Diaz et le général Blanquet, ministre de la guerre.

On dit que les inculpés avaient l'intention de jeter des bombes quand le président et les généraux passeraient dans la rue. Ils n'attendaient qu'une occasion favorable.

Des documents trouvés sur eux ont établi qu'ils étaient des partisans de Zapata. Ces documents contenaient également les grandes lignes du complot. Plusieurs prisonniers ont fait des aveux.

Ils s'étaient exercés à lancer des bombes dans une maison assez éloignée de la ville.

UNE REINE DANS L'EMBARRAS

La veuve d'Edouard VII serait, dit-on, à court d'argent.

Londres, 11 juillet.—La reine mère Alexandra serait, dit-on, dans un grand embarras d'argent et dans l'entourage royal on parle de sommes considérables qui auraient été perdues.

M. Léopold de Rothschild, un vieil ami de la reine-mère, a pris en mains ses affaires financières et s'occupe très activement de rétablir l'ordre dans les finances de la veuve du roi Edouard.

La reine Alexandra reçoit annuellement de l'Etat une somme de $350,000 et ses revenus personnels sont estimés à $500,000, mais le train de maison qu'elle entretient à Marlborough et à Sandringham a absorbé ces jolis revenus. Dans l'espoir de rétablir les choses la reine-mère avait fait récemment quelques spéculations qui furent désastreuses.

LE PRIX DES CENDRES HUMAINES

Le droit d'entrée aux Etats Unis n'est pas fixé

Philadelphie, 13 juillet.—Les cendres de la belle-mère du capitaine Meyer, commandant du "Köln", navire allemand, sont retenues par la douane, en attendant que soit fixé le droit d'entrée qu'elles doivent payer.

La belle-mère du capitaine Meyer mourut en Allemagne et elle fut incinérée. Son gendre voulut apporter ses cendres aux Etats-Unis, où elle avait habité autrefois.

Malheureusement, les cendres humaines ne sont pas classées sur la liste des articles admis en franchise à leur entrée aux Etats-Unis, et il a fallu demander des instructions à Washington.

Le capitaine Meyer ne pourra probablement assister aux funérailles de sa belle-mère qu'à son prochain voyage.

VIOLATION DE SEPULTURE

Une bande de fanatique ouvrent la tombe d'une prétendue déesse.

Dijon, 16 juillet.—Des personnes affiliées à la secte américaine des Christian Scientists désiraient savoir si la mère Françoise Sauvestre, morte en 1902, était montée directement au ciel, aussi demandèrent-ils la permission d'ouvrir la tombe où reposait le corps.

Les autorités ayant refusé de faire droit à cette requête, les Christian Scientists se rendirent au cimetière et ouvrirent la tombe et en sortirent le cercueil. Ayant brisé celui-ci, ils s'emparèrent des os pour en faire des reliques, mais comme ils allaient quitter le cimetière, la police, prévenue, arriva et procéda à plusieurs arrestations. Les autres furent forcés de prendre un bain.

L'une de ces personnes avait un journal américain en sa possession contenant le portrait d'une Américaine affiliée à la secte des Christian Scientists, qui, prétendait-il, était devenue une déesse.

LE MARIAGE D'ANNA GOULD

Une information de la "Croix."

Paris, 17 juillet.—En réponse à de nombreuses questions demandant quelle était la situation exacte du Vatican, au sujet de la décision du tribunal de Rote dans le mariage Castellane-Gould, la "Croix" dit:

"Nous pouvons assurer à nos lecteurs que le résultat du procès prouve qu'Anna Gould, à l'époque de son premier mariage, n'a pas, d'après la doctrine de l'Eglise, donné entièrement son consentement.

"Elle a toujours pensé que le divorce était possible; son consentement n'étant donc pas en règle avec les lois de l'Eglise, le mariage a été annulé."

LA MARINE ANGLAISE

Les projets de M. Winston Churchill

Londres, 17 juillet.—L'amirauté anglaise n'a pas l'intention d'ajouter de nouveaux navires de guerre à son programme pour 1914-1915; telle est la déclaration faite par M. Winston Churchill, premier lord de l'amirauté, dans un discours prononcé aujourd'hui à la chambre des communes au cours d'un débat sur les constructions navales.

M. Churchill a dit qu'il ne voyait rien dans la situation internationale qui soit de nature à nécessiter une augmentation. Il ne croit pas non plus que ce qui pourra se produire dans la Méditerranée par suite des constructions navales projetées par l'Autriche et l'Italie puisse obliger l'Angleterre à se départir de son programme actuel.

Vu le rejet du projet naval canadien, a ajouté M. Churchill, le gouvernement anglais accélérera la construction de trois navires qui seront prêts dans le premier trimestre de 1915, et ainsi sera compensé le vide, qui sans cela, se produirait.

M. Churchill a ajouté qu'il ne croyait pas close la question de la collaboration canadienne à la défense de l'empire et par conséquent il n'y a pas raison de supposer que l'Angleterre sera laissée seule en face des éventualités.

UN MASSACRE DE MUSULMANS

Les bulgares en auraient tué trente mille à Dorian

Salonique, 16 juillet.—Une terrifiante histoire de massacre est arrivée ici de Dorian, ville située à 40 milles au nord-ouest de Salonique.

Les musulmans de cette ville ont fait une déclaration écrite, contresignée par trois prêtres de la localité, où ils déclarent que les Bulgares ont massacré 30,000 musulmans venus des environs pour se réfugier à Dorian.

Une confirmation complète du pillage de la ville de Sérès par les Bulgares en fuite a été adressée au gouvernement autrichien par le consul général autrichien à Salonique. Il dit que les habitants ont été crucifiés jusqu'à ce que mort s'en suive ou brûlés vifs.

Les trois quarts des habitations de cette ville de 30,000 habitants ne sont plus qu'un mas de ruines fumantes, dit le consul, qui revient de ces lieux de carnage, où il était allé pour s'enquérir de la situation.

Il avait reçu l'ordre de vérifier le pillage du vice-consul autrichien de Sérès, dont le titulaire fut emmené par les Bulgares.

* * *

Londres, 16 juillet.—Le correspondant du "Daily Telegraph" à Salonique, parlant du pillage de Sérès et de l'incendie des bâtiments de la American Tobacco Company, dit qu'un Américain qui réussit à s'échapper à pied et à gagner à pied Salonique dépeint le combat comme une vision d'enfer: les cris et les sanglots des femmes, les cris d'appel des faibles qui tombaient et que des amis entraînaient, le bruit de la fusillade et l'explosion des obus, le crépitement des flammes, et tout cela enveloppé dans une fumée noire couvrant le pays tout entier.

* * *

Athènes, 16 juillet, soir.—L'armée grecque a occupé Nevrokop, après un engagement avec les Bulgares qui a duré toute la journée de mardi. Les Bulgares ont été mis en complète déroute. Des dépêches officielles disent que sur les 3,000 habitants de la ville de Doxato, 120 seulement ont échappé au massacre des Bulgares.

GUILLAUME II. SPECULATEUR

Il possède pour quatre millions d'actions de l'usine Krupp

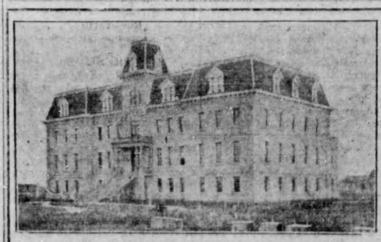
Londres, 16 juillet.—Une dépêche de Paris au "Daily News" dit:

"M. Ernest Archdeacon, éditeur de la revue la "Controverse", dans un article intitulé "Comment on fait les chauvins", attribue à M. Francis Delaisi la déclaration que Guillaume 1er, grand-père de l'empereur actuel, était un actionnaire de la société Krupp et qu'il possédait pour 4 millions de dollars d'actions. M. Delaisi ne dit pas combien les actions Krupp ont rapporté, mais il est évident qu'elles ont rapporté une bonne somme.

"Ces faits expliquent assez clairement, dit-il, pourquoi Guillaume II, qui est au fond, pacifique, se livre de temps en temps à des manifestations chauvines, juste ce qu'il en faut pour faire voter par le reichstag les crédits extraordinaires que demande la maison Krupp.

"Cette explication a été donnée à M. Jules Huret par Herr Thyssen, le plus influent des industriels allemands, lequel d'ailleurs n'est pas hostile à l'empereur, tout en ne partageant pas ses idées.

"Plus loin, M. Archdeacon dit, toujours d'après M. Delaisi, comment les dividendes impériaux ont augmenté d'année en année, par suite des ordres sans cesse plus importants passés aux usines Krupp et quelle habile organisation est responsable de la folie des armements."





Le Marché Agricole

GRAIN

Blé—	Ferm.
No. 1 Northern	96
No. 2 Northern	93
No. 3 Northern	88
No. 4	81
No. 5	75
No. 6	69½
No. 1 Feed	61
Rejected for seeds, No. 1	88
do No. 2	85
do No. 3	80
Rejected, tough, No. 1	88
do No. 2	87
do No. 3	83
No. 1 Blé d'hiver	94½
do No. 2	94½
do No. 3	89½
do No. 4	82
Avoines—	
No. 2 C. W.	33⅛
No. 3 C. W.	32¼
Extra No. 1 Feed	33
No. 1 Feed	32
No. 2 Feed	30¾
Orge—	
No. 3	47
No. 4	46
Rejected	43
Lin—	
No. 1 N. W. C.	1.23½

BESTIAUX.

Prix: livrés, nourris et abreuvés.

Taureaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bonnes vaches et génisse. Prix	$5.50 à $5.75
Vaches ordinaires. Prix	$4.00 à $4.50
Bœufs de première qualité. Prix	$4.50 à $4.75
Bœufs qualité ordinaire. Prix	$3.50 à $4.00
Vaches laitières, première qualité. Prix	$50.00 à $65.00
Vaches laitières, moyennes. Prix	$35.00 à $45.00

VEAUX.

Veaux de choix. Prix	$6.50 à $7.00
Bons veaux, pesants. Prix	$5.00 à $6.00

BREBIS.

Brebis de choix. Prix	$5.00
Brebis de choix pour boucherie. Prix	$5.00 à $6.00

PORCS.

De choix	$8.75
Roughs and heavies. Prix	$6.00 à $7.00
Stags	$4.00 à $5.00

PATATES.

Patates du Manitoba.

Au char	32
Au boisseau	30-33

LEGUMES SECS.

No. 1 Manitoba, caisse retornée. Prix	22½
No. 2, Manitoba, caisse retournée. Prix	17½
Oignons d'Egypte, au sac	3.00

LEGUMES.

Asperges, Minn., la doz.	1.25
Epinards naturels, la livre	10
Rhubarbe, Man.,	02
Laitue naturelle, la doz.	20
Oignons natureis, la doz.	25
Radis naturels, la doz.	20
Concombres importés, doz.	1.50
Céleri importé, la doz.	1.75

BEURRE DE CREMERIE

Manitoba, frais, en brique	26
Manitoba, solide	23½
Cantons de l'Est, solide	27

BEURRE

Cremerie	26
En briques séparées	22
No. 1	21
No. 2	18
En lot	17-18

FROMAGE.

Ontario (large)	14½
Manitoba (twins)	15
Ontario (twins)	14¾

OEUFS.

Absolument frais	18-19

FARINES.

Lake of the Woods Milling Co.

	Cotton	Jute
Five Roses, au baril	5.60	5.50
Lakewood	5.45	5.35
Harvest Queen	5.00	4.90
Medora	4.00	3.90
XXXX	3.00	2.90

Western Can. Flour Mills Ltd.

Purity, au baril	5.60
Three Stars	5.00
Maitland	4.50
Huron	4.20
Medallion	5.30
Battle	4.80

Ogilvie Flour Mills Co.—

Royal Household, par sac de 98 livres	2.80
Mount Royal	2.70
Glenora	2.55
Fall wheat	2.55
Graham	2.55
Centennial	2.45
Manitoba	2.25
Fancy XXXX	1.60
Imperial	1.45

Leitch Bros. Flour Mills Ltd. Au char

	98sCotton	Jute
Sovereign	2.80	2.75
Manitoba Patent	2.55	2.50
White Cross	2.45	2.40
Hub Strong Bakers	2.20	2.15
Bull's Eye Fancy Patent	2.70	2.65
Rolled Oats—		
80-lb sack	1.75	
Morning Glory	1.85	
Bran, en sacs, la tonne	15.00	16.00

FOIN

No. 1 Naturel, la tonne	16.00
No. 2 Naturel	15.00
No. 3 Naturel	12,00
Mil, No. 1	24.00
Mil, No. 2	23.00

CHRONIQUE AGRICOLE

L'APPETIT DES OISEAUX

Contrairement au dicton courant "Manger comme un oiseau", il paraît que, de tous les animaux, les oiseaux sont parmi les plus gros mangeurs de la création, ainsi qu'en témoignent certains chiffres relevés par des observateurs et dont voici quelques-uns:

Le mignon roitelet consomme deux fois et demie son propre poids en vingt-quatre heures.

La mésange bleue donne 475 fois par jour la becquée à ses petits.

L'émouchet absorbe 1,000 souris par mois, sans compter vers, hannetons, etc.

Le hibou se régale de 7 souris l'une après l'autre, et peut recommencer pareil repas moins de trois heures après.

Les pigeons des bois sont parmi les plus gloutons, et chacun d'eux ingurgite facilement 1,000 grains de blé en un jour.

A quoi tient pareil besoin incessant de consomation, extraordinaire, comparativement à la grosseur de ceux qui en sont affligés?

Plusieurs raisons semblent naturellement concourir à l'entretien d'une telle nécessité gastronomique chez la gent ailée. En premier lieu, on peut considérer que les oiseaux, de par leur habitat même, sont soumis à un travail musculaire relativement important. Le vol, en effet, malgré l'apparence d'extraordinaire légèreté gracieuse qu'il donne à la plupart des oiseaux, ne nécessite pas moins d'eux un effort qu'on peut taxer de considérable, aussi bien dans le vol plané que dans le vol ramé. Avec ce dernier, l'effort saute aux yeux des moins prévenus, qui conçoivent immédiatement quelle force doit dépenser l'oiseau pour produire le coup d'aile en rame, à l'image du mouvement imprimé aux avirons d'un canot.

Mais lorsqu'admirant dans le ciel le déplacement rapide de l'oiseau planeur reposant sur ses ailes déployées, immobiles par rapport au corps, devant ce spectacle stupéfiant on est frappé d'admiration: il faut à l'esprit lui-même un effort de réflexion pour comprendre que l'oiseau ne se maintient, et ne peut se maintenir longtemps dans cette position non habituelle, sans un effort musculaire important, d'autant plus fatigant qu'il est moins varié, et dont l'expérience, qui consiste à rester quelques minutes les bras immobiles étendus en croix, nous permet d'apprécier sur nous-même toute l'intensité.

L'opinion admise actuellement par certains que l'oiseau dans le vol plané utilise pour progresser la force des courants aériens n'infirme d'ailleurs nullement la nécessité de l'effort continu pour le maintien immobile des ailes étendues.

Ainsi, par lui-même, le vol incessant de l'oiseau pour la recherche de la nourriture ou celle de sa progéniture est un véritable travail qui implique une usure constante des tissus: donc, déjà, la nécessité d'une nourriture abondante en vue de leur réparation.

Mais un autre facteur vient l'augmenter beaucoup; c'est la ventilation violente à laquelle est soumis le corps entier de l'oiseau par son déplacement rapide dans l'air.

L'effet immédiat de cette ventilation est d'enlever une grande quantité de chaleur au corps de l'oiseau, et ce, malgré la couche protectrice de duvet qui le recouvre.

Cette chaleur, perdue pour l'animal, l'est en quantité d'autant plus forte que la température normale de l'oiseau est très élevée (comparativement à celle des autres êtres vivants) et qu'il se meut dans des couches d'air plus froides en raison de leur altitude.

Chacun peut d'ailleurs vérifier facilement l'action intensive de la ventilation sur le besoin de nutrition: il suffit par une journée de grand vent de faire dans la campagne une simple promenade d'une heure environ, donc non fatigante par elle-même. Au retour, immanquablement, on constatera en se mettant à table qu'on est doué d'un appétit supérieur à l'ordinaire. C'est la nécessité impérieuse de récupration des calories jetées aux quatre vents du ciel qui se fait ainsi vivement sentir par l'intermédiaire de l'estomac.

Mais s'il vous est possible en entrant de vous installer devant un substantiel repas auquel vous ferez le plus grand honneur, et qui comblera en *une fois* votre fringale passagère, l'oiseau n'a pas la même ressource, la nature ne l'ayant point pourvu d'une prévoyante et active cuisinière, et il doit "servir le banquet" avant de s'y asseoir. Et comme sa table n'est ouverte qu'au gré très variable de la chasse, ce n'est le plus souvent que par petits acomptes plus ou moins espacés qu'il prend sa nourriture, d'où peut-être l'expression "manger comme un oiseau", c'est-à-dire peu à la fois.

C'est à ce régime, auquel il est soumis malgré lui, des "petits morceaux" digérés presque aussitôt qu'avalés, joint au travail musculaire qu'il fournit sans cesse et à la nécessité de maintenir son corps à une température élevée, malgré une forte déperdition incessante, que l'oiseau doit d'être en réalité un habituel affamé, donc un mangeur sans égal.

L. Auboner.

LES ENGRAIS

L'Allemagne serait-elle menacée de voir lui échapper le monopole dont elle a joui jusqu'ici pour la vente des engrais potassiques? Grosse question qui intéresse tous les agriculteurs.

On sait que les gisements de prévoir pendant les vingt pro- (Allemagne) alimentent les néuf dixième de la consommation mondiale. Et quelle consommation! Quelques chiffres donneront un aperçu du colossal mouvement d'affaires que traite chaque année le syndicat allemand.

En 1901, on a extrait des mines de Strassfurth près de 3,500,000 tonnes de sels de potasse et, depuis cette époque, la production n'a cessé d'augmenter. La même année, l'agriculture du monde entier en a utilisé près de un million et demi de tonnes.

On comprend que les Allemands tiennent à conserver cette situation privilégiée. Aussi l'inquiétude est-elle vive en Allemagne, chaque fois que le bruit se répand de la découverte de gisements susceptibles de lui susciter une concurrence.

Jusqu'ici, il faut le reconnaître, les recherches faites de différents côtés n'ont pas donné de résultats appréciables. L'année dernière, pourtant, un industriel alsacien, M. Fogt, en procédant à des sondages pour l'extraction de la houille, rencontra un gisement de potasse d'une certaine importance. Le gouvernement d'Alsace-Lorraine ne lui permit pas de l'exploiter librement, il exigea que l'entreprise fût rattachée au monopole de l'Etat.

De son côté, l'Amérique cherche à s'affranchir du joug de l'Allemagne. C'est qu'elle lui paie, chaque année, un lourd tribut. Nous en donnerons une idée en disant que les engrais potassiques achetés à Strassfurt par les États-Unis, au cours des douze dernières années représentent une somme de quatre-vingt millions de dollars. Etant donné l'incessant développement de la consommation, on peut évaluer à deux milliards deux cents millions le montant des achats à prévoir pendant lesvingt prochaines années. Comment l'Amérique ne ferait-elle pas tous ses efforts pour empêcher l'exode de pareilles sommes?

Convaincus d'ailleurs que le sol des Etats-Unis, si riche en ressources de toute nature, doit contenir des sels de potasse, les Américains ont provoqué une vaste enquête. Tous les citoyens sont invités à y participer; l'Etat ne néglige rien pour stimuler leur zèle: brochures et documents de toutes sortes sont mis à la disposition des prospecteurs; les laboratoires officiels les renseignent gratuitement sur la teneur de leurs échantillons et, dernièrement, le ministre de l'agriculture offrait une prime à l'inventeur qui trouverait un procédé industriel permetttant de dissocier la potasse des minéraux auxquels elle est alliée. Cette découverte aurait une importance capitale, car, dans beaucoup d'Etats de l'Union, il existe d'énormes masses de roches d'origine volcanique qui renferment une forte proportion de potasse. Il ne paraît que jusqu'ici tous ces efforts aient abouti.

Mais, voici que la question semble entrer dans une phase nouvelle. Un ingénieur suédois serait parvenu à dégager les sels de potasse du feldspath ordinaire, au moyen de l'électricité. Point important, les sels ainsi obtenus seraient facilement solubles dans la terre.

Grand émoi au syndicat de la potasse. Les Allemands, il est vrai, affectent de se montrer sceptiques. "Il se peut, disent-ils, que des expériences de laboratoire aient donné les résultats qu'on prétend, mais il y a loin entre ces expériences et leur application en grande culture."

C'est possible. Quoi qu'il en soit, les travaux de l'ingénieur suédois méritent de retenir l'attention du monde agricole. Si son procédé entrait dans le domaine de la pratique, il serait appelé à révolutionner l'industrie des sels de potasse.

LE BON LAIT RICHE

Le consommateur enclin à la critique peut quelquefois apprécier avec humeur le verre de "bon lait riche" qu'on lui sert au restaurant ou chez lui, et se demander vaguement quelle est la proportion de gras que ce lait est censé contenir. Certains pays et certaines municipalités, quelquefois même des sociétés ou des marchands de lait, fixent un taux de richesse au-dessous duquel le lait ne doit pas tomber.

Il importe moins au cultivateur intelligent de connaître le rendement moyen de son troupeau, si intéressant qu'il puisse être, que de savoir quelle est la teneur, en gras, du lait de chacune de ses vaches. Cette teneur peut être de 2.9, 3.4, 4.5, ou 5.6 pour cent, elle dépend de facteurs divers et ne peut être déterminée qu'à la suite d'échantillonnage et de contrôle méthodiques. Ce contrôle amène quelquefois de curieuses constatations. Nous connaissons un fermier qui réservait pour sa table le "bon lait riche" d'une vache favorite; il dut pourtant se défaire de cet animal lorsque le contrôle de rendement lui eut prouvé à son grand désappointement, que ce lait était le plus pauvre produit de son troupeau.

Le contrôle de rendement moyen du troupeau est une question vitale pour tous les cultivateurs auxquels on paie leur lait à la fabrique d'après l'épreuve; il a une importance incontestée pour le directeur de la beurrerie et pour le patron, au point de vue de l'utilisation du sous-produit, le lait écrémé pour l'engraissement, et des frais de transport de la crême. En effet, deux lots de lait normal pesant chacun 16,550 livres peuvent contenir l'un 500 livres de gras et l'autre 900; l'un est tout juste bon pour la fabrication du fromage tandis que l'autre serait du "bon lait riche."

LES LAPINS

Cette mesure s'impose dès qu'à chaque saut l'animal se pose sur les jarrets ou secoue ses pattes.

De même que les incisives du lapin présentent cette particularité qu'elles ont une croissance incessante, les ongles s'allongent eux aussi démesurément, si vous n'y prenez garde. Contrairement au lapin sauvage, qui a tous les moyens à sa disposition pour en empêcher l'allongement, le lapin domestique, au contraire, a rarement l'occasion de prendre ses ébats et de s'user les ongles, en trottinant de-ci, de-là. C'est surtout aux pattes de derrière que les ongles poussent le plus rapidement, à tel point que les mouvements sont gênés, et même deviennent douloureux. Si donc, conseille la revue "Lapins et Cobayes, vous apercevez que votre lapin, à chaque saut qu'il fait, se pose sur les jarrets et secoue ses pattes, c'est que celles-ci lui font mal. Rémédiez tout de suite à cet inconvénient et raccourcissez les ongles d'un coup de ciseaux bien tranchants. Le lapin, débarrassé de ce qui le gênait, ne donnera plus de mouvement de gêne et trottinera allégrement dans sa case.

Plus d'un amateur, en voyant un lapin avec des ongles un peu longs, s'imagine qu'il est en présence d'un animal très vieux, ce qui n'est pas toujours le cas. Les animaux logés à l'étroit et spécialement les mâles, ont déjà les ongles très développés à quatorze ou quinze mois, et c'est là encore la jeunesse véritable pour les reproducteurs.

Glanures

LA LETTRE PARLEE

Nous allons revoir, paraît-il, cette carte parlante qui reproduit, lorsqu'on la met dans un appareil spécial, la voix de la personne dont elle a précédemment enregistré les paroles. L'invention ingénieuse n'était pas au point. L'application en fut éphémère.

La missive parlante qu'on se propose de lancer est une étoffe spécialment preparée, souple et extrêmement sensible, qui enrégistre la voix avec une étonnante précision dans l'articulation, et une remarquable exactitude dans le ton. L'envoi du léger carré d'étoffe impressionné se fait sous enveloppe. La traduction de la voix est parfaite, rien ne la trouble; elle ne devient, paraît-il, ni nasillarde, ni sourde.

L'appareil comporte, naturellement, un enregistreur et un récepteur, avec une abondante pochette d'étoffes, enveloppes et tout ce qu'il faut pour parler.

Ce sera curieux, quelquefois utile, souvent émotionnant.

L'HOMME DE PIERRE

On va vendre aux enchères un homme de pierre, haut de 1m, 92 et lourd de 300 kilos. Une statue? Pas le moins du monde. C'est une ex-créature humaine, qui vécut, souffrit, mourut et devint peu à peu un cadavre pétrifié sous l'action probable d'une eau surchargée de carbonate de chaux.

Ce Patagon calcaire, car il y a des chances pour qu'il ait été Patagon, fut découvert, en 1899, à l'embouchure de la rivière Tucapel, par deux pêcheurs chiliens, qui le traînèrent jusqu'à la plage la plus proche.

Un Américain l'acheta, l'exiba à Lima, où il fit salle comble, l'apporta en France où la misère des temps l'obligea de le laisser en gage dans un garde-meuble, il y a treize ans.

Les créanciers se sont décidés à faire vendre ce bloc, devant l'étrange destinée duquel la gouaillerie devrait s'arrêter, car l'ancêtre de ce sauvage, qui est le nôtre, a été créé à l'image de Dieu, et l'âme qui a autrefois animé ce bloc de pierre a été comme la nôtre rachetée par le sang de Jésus-Christ.

Quelle étrange sépulture est réservée à ce cadavre!

CE QUE MANGENT LES MOINEAUX

mille d'affamés qui exigent en vingt-quatre heures une moyenne de 550 bestioles.

Il y a quelques années, un couple s'installa sur une terrasse de la rue Vivienne, à Paris; après le départ de la nichée, il fut possible de connaître une partie de leurs menus: ils avaient dévoré, entre autres, victimes, 700 hannetons.

Il y a, en France, 50 millions de moineaux; chacun d'eux détruit par semaine au moins 1,860 chenilles et 360 hannetons (en douze jours et par nichée). Total: 84 billions de chenilles dévorées en une semaine et 16 bililons de hannetons en douze jours pour toute la France.

EN PROVINCE

SAINT-PIERRE-JOLYS

Chose étrange nous avons maintenant un bureau de poste à Saint-Pierre Jolys.

Depuis plusieurs années notre population canadienne-française s'était contentée d'une "Post Office."

C'est avec une grande satisfaction que nous voyons maintenant au frontispice de notre bureau de poste une bonne annonce française.

Nous ne savons si nous devons la reconnaissance de ce *droit* au ministère ou à notre maître des postes. Mais à qui de droit nous offrons nos félicitations pour l'usage bien tardif d'une des langues officielles qui est celle des habitants de la localité.

Notre satisfaction serait presque complète si maintenant notre conseil municipal avait assez de patriotisme ou d'orgueil national pour voter quelques dollars afin d'acquérir une enseigne française pour nôtre bâtisse publique.

Nous croyons que la façade de notre hôtel-de-ville est assez vaste pour recevoir un écriteau dans les deux langues. Du moins nous sommes d'avis qu'un élégant écriteau français ne la déparerait pas trop.

Après la célébration de nos fêtes nationales où on a exibé beaucoup de patriotisme, nous pensons que ça sera le mettre en acte, que d'exiger ceci de notre conseil municipal.

De cette façon nous montrerons un peu plus de respect de notre langue et de nous-mêmes. Aussi nous ne mériterons plus ce reproche sanglant que nous adressent assez souvent nos amis les Anglais: "Mais si vous voulez qu'on vous respecte, respectez-vous d'abord, et si en certaines provinces, vos droits ont été méconus, violés, ne vous en prenez pas aux autres, mais d'abord à votre propre nonchalance et à vos représentants qui ne savent vous défendre."

A Saint-Pierre Jolys nous sommes maîtres de nos positions. Donc un peu plus de patriotisme actif, d'orgueil national et de courage.

FANNYSTELLE

M. l'abbé Poitras est absent depuis jeudi soir, à Saint-Boniface, où il asiste à la retraite des prêtres du diocèse prêchée par le R. P. Lemieux, provincial des Rédemptoristes.

Les exercices de la retraite ont lieu au Petit Séminaire de Saint-Boniface.

* * *

M. et Mme Adolphe Guyot ont le plaisir de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. Arthur Delisle et Mademoiselle Marie Guyot.

* * *

Nos Révérendes Soeurs doivent se rendre à Saint-Boniface, la semaine prochaine, pour assister à une retraite.

* * *

Melle Lily Mollot a la visite d'une amie d'Elm Creek, et une de Winipeg. Melle Thérèse Mollot doit venir de la ville, samedi soir, pour passer quelque temps à la campagne.

* * *

Melles Gratia et Eva Lavigne ont passé plusieurs jours en ville; elles ont aussi visité Winnipeg Beach.

* * *

Mme Swatch de Winnipeg a passé plusieurs jours ici, l'hôte de son amie Mme P. A. Bouvier.

* * *

Mme N. C. Munson est de retour de l'Ilinois où elle était en visite depuis trois mois.

* * *

Madame André de Saint-Boniface était en promenade cette semaine chez sa mère Mme C. Poitras.

* * *

Melle Laliberté est en visite chez ses amies Melles Lavigne. Elle doit retourner chez elle à Saint-Boniface, la semaine prochaine.

* * *

M. et Mme De Froment sont venus de Somerset, Man., en auto rendre visite à Mme V. Guilbault.

* * *

Melles Eva et Donalda Guilbault sont en promenade chez des parents et amies de Saint-Boniface.

* * *

M. et Mme Balais de Treberne, Man., sont en promenade chez M. O. Arnal.

* * *

Nous avons donc l'idée prononcée de notre Ministre de l'Instruction Publique de Manitoba, sur la question des écoles séparées. "Nous n'escomptons pas d'écoles séparées" a dit notre dévoué ministre de la loge à la réunion orangiste de Brandon, tout récemment.

L'Honorable Coldwell nous pense satisfait de cette loi néfaste qui nous enlève nos justes droits donnés par l'Acte de la Confédération Canadienne. "Avant de proposer des écoles séparées je démissionnerais comme Ministre de l'Instruction" voilà des paroles dignes d'un honorable ministre à qui la direction de l'éducation est confiée.

Les Orangistes peuvent se réjouir un peu de cette déclaration; mais qu'ils ne nous croient pas vaincus à jamais.

Nous lutterons comme nous avons toujours lutté, et nous lutterons avec plus de courage dans l'avenir.

Nous espérons de tout notre coeur que notre cher Ministre de l'Education Publique, ne sera pas obligé de démissionner, si les écoles séparées sont rétablies et la revendication de nos droits est fructueuse, mais qu'il sera obligé de déposer les armes et de respecter la Confédération. Cette déclaration à la loge néfaste est bien précieuse pour nous, Canadiens-français; elle nous donne un peu de lumière et elle montre l'intérêt que notre ministre a pour nous.

Cette déclaration agira peut-être d'une manière purgative à l'orateur de Brandon, aux prochaines élections; aussi il est et il serait à espérer qu'il prenne sa médecine, et qu'il repose un peu son cerveau fatigué par les travaux mentals de la politique.

Il est vrai que tant que nous serons la minorité au Manitoba, nous n'avons pas grand chances d'avoir nos justes droits, mais nous renverserons gouvernements et gouvernants qui auront le front de nous faire des injustices jusqu'au jour où nous serons traités justement comme tout sujet de Sa Majesté a le droit.

Notre nouveau jouranl la *Liberté* remplit très bien les obligations qui lui sont assignées. Il défendra notre langue et notre foi contre l'hérésie, les loges néfastes et nos enemis communs. Aussi nous, Canadiens, et Catholiques d'autres langues nous verrons à ce que nos droits soient respectés.

SAINT-LEON

Le temps excessivement favorable fait présager une bonne récolte pour notre paroisse, généralement l'épi est formé; certaines pièces ont vraiment bonne apparence.

Allons! pous l'année nous serons encore les privilégiés "quand même" remercions Dieu.

* * *

La coupe des foins est commencée. Du beau mil en abondance, seuls les bas fonds, qui ordinairement donnaient un foin grossier il est vrai, mais de grand rendement, sont nuls. Ceci est dû sans doute, aux pluies abondantes de l'automne dernier. Toute cette eau ayant séjournée jusqu'à ce printemps, causa la destruction complète, jusqu'aux racines, des herbaciés.

La machine à vapeur devient de jour en jour plus à la mode au service du défrichement et du cassage des terres boisées. Quelques années encore et ces vastes forêts qu'étaient nos districts ne resteront plus à notre souvenir qu'à l'état légendaire. Deux machines en cemoment travaillent à qui mieux mieux. On casse toujours quelque chose, la terre ou la machine.

* * *

Un mariage à l'horizon mais je n'ose pas trop en parler. S'il venait à faillir ce serait désastreux. C'est regrettable qu'il n'y ait pas plus de stimulation de ce côté: car le june foyer n'est-il pas la force et l'avenir de la paroisse et du pays? A vous surtout qui que vous soyez, Pétronie, Agathe ou Pélagie, ne dites pas à àéphirin, Hypolite ou Athanase, j'ai bien le temps, j'sais pas, on verra. Ca ne ferait plus voyez-vous, avec ces atermoiements on n'arrive à rien. J'espère bien que d'ici le nouvel an j'aurai le bonheur d'enregistrer la bonne douzaine.

* * *

M. Rodrigue Lussier, hôtelier de Mariapolis, fait construire actuellement une écurie magnifique, dernier genre, sur la propriété qu'il possède dans notre paroisse. "Progrès... Progrès" à qui le tour?

Lorrain.

DOMESTIQUES MODERNES

Je crois qu'il y a des chances pour que nous ne dînions pas ce soir.

—La cuisinière est sortie?

—Non, non... elle est au salon, au piano. Elle chante "l'Internationale."

LE 14 JUILLET

Discours de M. Buffet, président de l'Union Nationale Française, et de M. Collon

Discours de M. Buffet.

Mesdames et Messieurs:

Vous pourriez croire à m'entendre parler que je suis ici pour distribuer un rôle à chacun. Mais cependant, je ne voudrais pas oublier le mien. En ma qualité, de président de l'U. N. F. O., vous me permettrez l'adresse que je vais faire.

Nous Français, venus dans ce beau et vaste Canada pour nous créer un avenir et pour ainsi dire une nouvelle Patrie, ne devons cependant pas oublier la première de toutes, la France. Notre but n'est pas seulement d'acquérir l'aisance et l'indépendance offertes à tous par ce pays si hospitalier. Nous avons un devoir à accomplir. Nous faire aimer et faire aimer la France. Faire connaître à tous ceux qui nous entourent et nous fréquentent son passé avec ses gloires et aider à sa gloire future. Pour arriver à ce but que faut-il faire? La première chose est de nous affirmer Français et surtout bons Français. Nous respecter nous-mêmes et respecter les autres. Pour cela, nous devons nous rallier et nous unir dans un même élan.

Il y a bientôt cinq ans, quelques-uns de nos compatriotes, réalisant la nécessité de ce groupement, fondèrent notre Club, et je dois rendre ici hommage à notre sympathique président d'honneur Monsieur Grymonpré, pour sa sagacité et son dévouement à la cause française. Les débuts furent difficiles et la, lutte opiniâtre. Lentement, bien lentement, ce noyau grossit et maintenant, le but tant désiré se rapproche. Nous allons pouvoir bientôt offrir à nos compatriotes un asile où chaque jour ils pourront venir et se dire: "Je suis chez moi; ici, c'est un petit coin de France." Nos amis, nouvellement arrivés, tant soit peu déconcertés d'être si loin de chez eux, y reprendront confiance et pourront alors se mettre à l'oeuvre pour leur avancement matériel en ce pays où ils sont venus chercher un peu de prospérité et leur succès sera tout à l'honneur de la France.

Seulement il est un reproche que je dois faire à quelques-uns de nos compatriotes. Pourquoi tous ne comprennent-ils pas la nécessité de cette cohésion et de ce groupement de tous les Français en terre étrangère? Ce serait leur bonheur et leur force. Pourquoi cette petite rivalité et cet esprit de critique qui nous est particulier?

Un conseil en passant:

Vous Français qui arrivez ici, adaptez-vous aux moeurs et coutumes de ce pays et dans votre vie privée et dans votre travail. Ne dites pas "Chez moi, j'étais ici, je faisais ça et cela valait mieux qu'ici." Je suis avec vous. En France, tout est bien, tout est beau. Le seul reproche que vous puissiez faire, est que le champ est comble; il vous manquait votre voie de réussite. Vous êtes venus la chercher ici et vous ne la trouverez, si ce n'est déjà fait, qu'en vous adaptant intégralement au milieu dans lequel vous vivez.

Maintenant, si dans votre vie privée, une fois votre tâche quotidienne accomplie, il vous manque réellement un peu de cette existence purement française, vous la trouverez à votre foyer. Et vous célibataire, si vous n'avez pas ce foyer intime, pourquoi ne pas fréquenter celui qui vous est offert par notre Club?

Vous y êtes chez vous. Vous y trouverez la France avec toutes ses gloires et son passé. Vous y apprenez sa gloire présente et veillez à ses gloires futures.

Il est une chose que vous devez faire aussi. Affirmer votre langue. Elle est belle. Admirez la lutte de nos amis les Canadiens-français, qui depuis trois siècles l'ont défendue et ont versé leur sang maintes fois pour la conserver. Vous leur devez une dette immense de gratitude pour vous avoir préparé un pays si vaste, si riche et si hospitalier, où vous cherchant fortune ou prospérité n'avez qu'à prendre votre part.

Rendez hommage à tous ces vaillants: Canadiens-français, Métis, Français, à ces Français, Belges, Suisses et autres de langue française qui comme vous, prennent part à la lutte pour le maintien de cette belle langue. Leur dévouement est un hommage rendu à la France, à notre Patrie.

Un autre petit conseil:

Vous mes compatriotes depuis longtemps ici, ayant profité de votre expérience et acquis un rang assez enviable, n'oubliez pas vos devoirs. N'ayez pas de faux-orgueil et tendez une main généreuse à nos amis qui arrivent chaque jour grossir nos rangs. Relevez chez eux un moment de découragement bien naturel. Aidez-les à se mettre dans le bon chemin, le plus sûr, soit sans dire le plus court, afin qu'eux aussi aient bientôt leur part de succès et de réussite et que leur prospérité soit encore une affirmation de notre devise française:

"Liberté, Egalité, Fraternité."

Maintenant, mes chers amis, laissez-moi vous convaîncre. Ralliez-vous au mouvement si bien parti. Pensez au dévouement de ces quelques-uns qui ont voulu ce groupement de tous les Français dans l'Ouest Canadien. Ils vous invitent à se joindre à eux et les aider à assurer la prospérité de ce Club qui est vôtre.

Nous avons besoin de votre aide matérielle et morale et après ce jour faites que l'U. N. F. O. vous aient tous dans ses rangs. A la fin de ce mois, nous devons inaugurer un nouveau local, plus vaste et mieux adapté à nos besoins et à nos ambitions. C'est pour vous et pour la France que nous faisons ce pas en avant. Nous nous sommes imposés jusqu'à présent d'assez durs sacrifices et avons jugé obligatoire de nous soumettre à de plus grands encore. Pourquoi ne pas avoir votre quote-part de nos efforts afin que la tâche soit moins lourde à porter? Vous aurez été à la peine et vous pourrez bien être à l'honneur.

Regardez nos aînés, ceux qui ont fondé l'Alliance Nationale à Montréal. Leurs débuts furent difficiles comme les nôtres et avec la bonne entente et le dévouement de chacun et de tous, ils ont su créer une Association solide, ayant un but plus qu'honorable et humanitaire.

Je ne dis pas que tout d'un coup, nous pourrons atteindre le même but, mais avec l'assurance de votre collaboration, je ne doute pas de notre succès.

Je termine en vous invitant à vous joindre à notre Club sans tarder et à assister à l'inauguration de notre nouveau local le 15 août prochain. Merci.

* * *

Discours de M. Collon.

Mesdames:

Ce n'est pas sans confusion que j'ai accepté ce soir ce rôle charmant mais délicat qui m'a été assigné par l'Union Nationale pour vous adresser la parole.

L'honneur qui m'a été fait, le manque d'habitude de la tribune, la conviction que j'ai de mon infériorité, me ferait hésiter, Mesdames, si je ne connaissais votre amabilité, votre bonté; et si je n'étais sûr de l'indulgence avec laquelle vous allez accueillir les brèves et inhabiles paroles qui n'auront d'autre éloquence que leur sincérité.

Cependant, si je crois avoir bien compris le but de mon adresse de ce soir, ce n'est pas seulement pour vous complimenter, Mesdames, mais bien pour vous remercier de l'éclat que vous avez par vos rires et vos joies, donné à notre belle fête aujourd'hui.

Laissez-nous vous remercier encore, Mesdames, d'avoir répondu avec enthousiasme à notre invitation.

Venir avec élan à cette fête ici, je parle à nos compatriotes, c'est rendre hommage à cette grande Patrie qui vous a vu naître. C'est manifester le sentiment patriotique toujours si vivace dans le coeur de toutes les Françaises.

O Femmes de France, puissiez-vous comprendre la nécessité où nous sommes de fonder une Société solide et puissante au milieu d'une nation étrangère. C'est à vous que nous faisons appel pour nous aider dans cette tâche difficile mais non irréalisable. Employez toute votre éloquence au sein du foyer pour nous faire parvenir des vôtres le plus d'adeptes possible.

Notre président dans son discours si éloquent de ce soir, vous a fait connaître le but de votre société ainsi que ces idées sur son futur avenir.

Travaillez à ce groupement, préparez à vos fils une institution qui leur conservera l'idée nationale et l'amour de la Mère-Patrie, qu'ils doivent servir pour qu'un jour on puisse vous glorifier d'avoir contribué à la prospérité de cette société.

Quant à vous, Mesdames Canadiennes, c'est toujours avec un plaisir plus grand que nous vous voyons dans nos fêtes.

L'éclat de votre gaieté si française, s'harmonise avec celle de vos cousines du vieux monde. Celles-ci sont et seront toujours contentes de vous compter parmi elles dans nos réunions. La bonté et l'affabilité que vous savez si bien faire à l'émigrant, nous donnent droit, dans nos coeurs, à des sentiments de reconnaissance, d'estime et d'amitié.

Merci à vous toutes de quelque nation que vous soyez, d'être venu aujourd'hui. Nous espérons que vous continuerez de répondre avec le même enthousiasme, et que vous viendrez charmer nos réunions qui, sans vous, n'auraient pas d'attrait.

Nous sommes heureux de notre côté si vous avez été satisfaite de votre journée et si nos efforts pour vous distraire ont été couronnés de succès.

Je lève mon verre, à votre bonheur, à votre santé et à celle des vôtres et au plaisir de nous voir prochainement réuni.

LE SOTTISIER DE L'AUDIENCE

J'ai dénoué la ficelle cousue de fil gris avec laquelle le demanmandeur veut étrangler le débat. ..

Avocat...

La version du demandeur est inexacte. Vous lui couperez les ailes avec de sévères attendus.

Substitut...

Le président (inculpation de tenue de maison de jeux de hasard.—Qui vous a présenté à ce cercle?

Le témoin.—Un ami que je ne connais point.

Feuilleton de La Liberté

Restez chez vous!

PAR

PIERRE L'ERMITE

CHAPITRE XV

Mon cher petit Clément,

Tu nous a bien manqué hier, c'était la fête de M. l'abbé Hans, et tous nous avons dîné au presbytère: Got nous y avait précédés: c'est elle qui nous a reçus sur les marches: il y avait au dessert un Saint-Honoré tout plein de crème, et j'ai beaucoup pensé à toi, car je sais que tu l'aimes bien; c'est même malheureux que je ne puisses pas t'en mettre un morceau dans l'enveloppe, seulement, tu sais, ça tacherait; d'ailleurs, j'ai tout mangé. Papa avait envoyé pour ce dîner des perdreaux, qu'il a tués à la chasse à Etouilly. Il y avait là tous tes amis de Noyon, et la grande Jeanne, celle dont tu tirais autrefois toujours la natte, comme si elle avait été un cordon de sonnette.

On a parlé de toi, on a demandé à papa pourquoi tu étais entré au collège; il a répondu que tu l'avais absolument voulu. Que faisais-tu hier soir pendant que nous étions en fête?... As-tu pensé seulement à nous, à ton bon abbé Hans? Il a un nouveau chien mouton, tout noir, qu'il appelle Ham, parce qu'il vient de la prison de Ham. Naturellement il ne vaut pas Tom. Nous avons peur que tu oublies Noyon; tu pourras trouver là-bas des camarades, mais pas un ne t'aimera comme nous t'aimons ici. Tom, lui-même, est tout triste de ton départ. Il va souvent sentir tes habits et ensuite il aboie tant qu'il peut.

Tous les matins, Got, à la cathédrale, me recommande de bien prier pour toi, et je t'assure que je le fais du mieux que je peux; car tu sais bien que je t'aime de tout mon coeur depuis que je t'ai trouvé sur le sable au bord de la mer; auparavant, je ne pouvais pas, puisque je ne te connaissais pas. Maman te recommande de bien te soigner, de ne pas boire froid quand tu as chaud, et de bien tout nous dire.

On m'a acheté un nouveau chapeau en feutre tout blanc avec une grande plume; si tu savais comme je suis gentille là-dessous!... Got dit le contraire, mais les glaces ne sont pas là, n'est-ce pas, pour enfiler des perles? Allons, je t'embrasse, et tâche d'être bien portant pour les vacances du jour de l'an. Papa, maman et Got t'embrassent aussi, et puis Tom.

Blanche.

Pour copie conforme, Marguerite Léricourt.

P.-S.—Ce soir, nous dînons chez les Toupet. Plus personne pour tirer le cordon de sonnette!... Je t'envoie aussi une photographie faite par papa de la porte du jardin du presbytère. Tu y verras l'abbé Hans avec son nouveau chien Ham; et puis Delphine; et puis la tante Got, qui avait mis un beau tablier tout blanc, pour montrer à Delphine comment on fait... tu sais bien? j'ose pas l'écrire... l'abbé Hans appelle ça des *brises de monastère!*...

Quand il eut fini de lire, Clément ferma les yeux quelques instants:

—Je suis à Noyon, pensait-il, dans la maison de Got; ce soir je dînerai chez les Toupet avec l'abbé Hans, et ensuite, comme l'année dernière, nous irons dans le jardin et là nous tirerons un feu d'artifice; j'achèterai les fusées derrière la cathédrale; Bigot, le sacristin, m'a indiqué une très bonne maison... Oui, je suis à Noyon, c'est un mauvais rêve que j'ai fait... Ce pas que j'entends, c'est celui de Got, elle vient me réveiller pour la messe...

Pauvre enfant, qui ne pouvait pas se résoudre à oublier le foyer de la famille, comme certains oiseaux qui reviennent toujours au nid où, une première fois, ils ont aimé! Mais l'illusion ne pouvait pas durer bien longtemps. Quand il ouvrit les yeux, une Soeur de Charité marchait sans bruit sur le plancher froid et reluisant de l'infirmerie; et, au lieu du parfum champêtre des fleurs d'arrière-saison, qui encadraient là-bas sa fenêtre, voisine de celle de Got, il venait des vitrines une odeur fade de médicaments.

Il reprit sa lettre, la relut avec soin, cherchant à y démêler la collaboration de Got; il n'y eut pas jusqu'à l'enveloppe qu'il ne regardât avec intérêt: c'était le timbre de Noyon, il voyait d'ici la poste où on l'avait mise, une rue bien tranquille, bien silencieuse, où l'herbe poussait entre les pavés..

Maintenant, il était plus malheureux qu'auparavant. Tous ces souvenirs qu'il venait de réveiller lui montaient à la tête, ouvraient de nouveau une blessure presque saignante encore, exaspérait en lui l'indignation des derniers événements... Oh! Merluchet qui avait ridiculisé les Valmont, Got, Blanche, tout ce qu'il aimait, quelle vengeance il allait en tirer!... Cela ne se passerait pas à coups de poings comme chez les chiffoniers; il avait lu autrefois que Bonaparte, à l'école de Brienne, s'était battu en duel, à son âge, au compas; c'était cela qu'il voulait avec Merluchet, et s'il y restait... eh bien! tant mieux!...

Après tout, il en avait assez de cette vie de misère, sans autre espérance qu'une dette à payer, sans autre horizon qu'un long avenir d'ennui, de travail et de douleur.

C'est ce qu'il expliqua au Kabyle, qui vint le voir à la récréation de midi. Au premier abord, en sa qualité d'ancien soldat, le surveillant fut presque partisan de l'idée...

—C'est ça, mon cher... Je te reconnais là, et tu as du fameux sang dans tes veines... Je te donnerai une bonne répétition avant, dans la classe de dessin, un coup très facile: on attaque à gauche, parez, fendez-vous, et tu lui sers cela aux fines herbes en lui crevant le paillasson, à cette mauvaise mête de Merluchet!...

Puis il réfléchit qu'il venait de dire une bêtise, énorme, et, pour tout réparer, il alla conter immédiatement la chose à l'aumônier, l'abbé Vignot. Il le trouva à son bureau en train de faire ses listes de catéchisme.

Grand et maigre, d'une nature droite, exubérante, faite pour les situations nettes, l'abbé Vignot restait au collège sans l'aimer. Comblé partout dans l'établissement de marques de courtoisie extérieure, un homme du monde eût trouvé la situation charmante; mais, prêtre avant tout, l'abbé Vignot savait qu'il ne restait rien de son ministère, que le peu de bien qu'il pouvait faire aux âmes était étouffé par ce qu'on leur laissait entendre ailleurs; il se regardait comme une étiquette, comme "un morceau de lard au bord d'une souricière", disait-il quelquefois avec un sourire mélancolique; et, contrecarré sourdement dans l'exercice de son zèle, il se dépensait au dehors du profit de toutes les bonnes oeuvres; à la fin de la précédente année scolaire, il avait même failli faire un éclat et quitter la maison. Les élèves, poussés par les deux Trumard, s'étaient donné le mot, au moment des compositions de prix, pour bien faire sentir à l'aumônier le mépris profond dans lequel ils tenaient l'instruction religieuse qu'il s'épuisait à vouloir leur donner.

Ce fut à qui n'auraient pas les premières places, les plus cancres firent des prodiges de génie pour ne pas risquer d'obtenir un prix qui les eût à jamais déshonorés; l'aumônier avait donné pour sujet de composition: *Les preuves de l'existence de Dieu.* Merluchet trouva superbe d'envoyer comme copie les deux premières pages illustrées de son cahier de botanique où l'on traitait des *cotylédons*, d'autres firent encore pis, et soutinrent que Dieu n'avait jamais existé.

C'était d'ailleurs une des phases de l'hostilité latente de toute la division contre l'aumônier; on ne lui reprochait rien, plusieurs fois même il avait fait lever des punitions; seulement, voilà, il avait une soutane, et il représentait le *nommé Dieu*, comme disait Merluchet.

Quand M. Ménard lui eut raconté l'histoire de Clément Valmont, et qu'il arriva à l'intention de l'enfant de provoquer Merluchet, il s'anima en vieux troupier qu'il était et d'autant plus que l'aumônier riait de tout son coeur en se frottant les mains:

—Sapristi! faisait l'abbé, voilà un gaillard qui ne me paraît pas piquée des vers!...

—L'ennui de tout cela, répondait M. Ménard, c'est que, si Clément est touché, ce sera très grave aussi; vous savez, les lames de compas, sont triangulaires, et, ma foi, il n'y a rien de plus traître que ces blessures-là!...

—Mais, malheureux, vous ne sentez pas que vous discutez une folie! Car il faut que Clément soit fou, fou à lier, pour que lui, mon seul bon chrétien, puisse penser à se battre en duel, à son âge, avec une fripouille comme Merluchet, et alors qu'il sait très bien que l'Eglise le défend absolument,... mais absolument!

—L'Eglise le défend? fit Ménard qui n'était pas fort en théologie...

—Evidemment; d'ailleurs ne le défenderait-elle pas que le bon sens parlerait assez haut. Il faut être un vieux païen, un vieux ferrailleur comme vous, pour pousser cet enfant dans une voie pareille... Tenez, vous allez me fumer ce cigare-là, je vous le recommande, il vous éclairera les idées; et puis, aussitôt que Clément pourra se tenir debout, vous le ferez monter ici; il s'amusera autrement que dans l'infirmerie; si je n'y étais pas, voici la clé...

Le lendemain, vers 9 heures du

UNE GREVE EN BELGIQUE

Où sévit la grève. Quel fut son succès? Le mensonge des agences télégraphiques. La bisbille dans le camp socialiste. Syndicaliste et parlementaires. Les syndicats chrétiens.

(Le Correspondant, 10 juin, *Adolphe Hardy.*)

D'un corespondant fort bien renseigné, ces conclusions à propos de la grève générale belge:

Durée de la grève

La grève a duré quinze jours ou, pour mieux dire, deux semaines de six jours de travail, soit douze jours ouvrables. Ce fut le sixième jour, c'est-à-dire le samedi 19 avril, qu'elle fut à son apogée. Ce jour-là, on compta dans le Hainaut, 173,000 chômeurs et 127,000 dans les huit autres provinces, soit, au total, 300,000 chômeurs. Nous disons avec intention chômeurs et non grévistes, car plusieurs milliers d'ouvriers chômèrent malgré eux, les uns par peur ou respect humain, les autres faute de matières premières permettant le travail.

Son insuccès

Le pays compte un gros million d'ouvriers industriels, y compris les femmes. A ce chiffre, il faut ajouter un bon demi-million d'ouvriers agricoles. Les chômeurs, au jour où la grève se trouvait à son apogée, ne constituèrent donc pas un tiers de la population ouvrière industrielle, et ils furent moins d'un cinquième, si l'on y ajoute les ouvriers agricoles. Certes, les chômeurs formèrent une armée considérable, mais elle restait insuffisante pour entraver, comme les meneurs l'auraient voulu, la vie nationale. Terminée en quinze jours la grève ne fut fatale qu'aux grévistes eux-mêmes et à un très petit nombre d'industriels. Les villes de province, tout comme la capitale, gardèrent absolument, durant ces deux semaines, leur physionomie habituelle, et les Belges ne s'aperçurent guère d'un changement quelconque.

Le nombre des chomeurs.

Les chiffres ci-après, que nous soumettons à titre documentaire à nos lecteurs et qui se rapportent au nombre croissant et décroissant des chômeurs, ne prétendent pas à une rigoureuse exactitude arithmétique. Aucune statistique ne concorde entièrement avec les autres. Mais nous avons fait tous nous efforts pour nous rapprocher impartialement de la vérité, autant que la chose nous a été possible au milieu de tant de contradictions, et nous croyons que l'avenir, mieux éclairé, ne nous contredira pas.

Lundi 14 avril: Hainaut, 140,000; huit autres provinces, 135,000; total, 275,000.

Mardi 15 avril: Hainaut, 145,000; 8 autres provinces, 137,000; total, 282,000.

Mercredi 16 avril: Hainaut, 147,000; 8 autres provinces, 144,000; total, 291,000.

Jeudi 17 avril: Hainaut, 150,000; 8 autres provinces, 142,000; total, 292,000.

Vendredi 18 avril: Hainaut, 169,000; 8 autres provinces, 126,000; total, 295,000.

Samedi 19 avril: Hainaut, 175,000; 8 autres provinces, 125,000; total, 300,000.

Lundi 21 avril: Hainaut, 172,000; 8 autres provinces, 123,000; total, 295,000.

Mardi 22 avril: Hainaut, 170,000; 8 autres provinces, 120,000; total, 290,000.

Mercredi 23 avril: Hainaut, 166,000; 8 autres provinces, 109,000; total, 275,000.

Jeudi 24 avril: Hainaut, 125,000; 8 autres provinces, 75,000; total, 200,000.

Vendredi 25 avril: Hainaut, 120,000; 8 autres provinces, 45,000; total, 165,000.

Samedi 26 avril: Hainaut, 110,000; 8 autres provinces, 20,000; total, 130,000.

Lundi 28 avril: Hainaut, 16,000; 8 autres provinces, 6,000; total, 22,000.

Ce fut donc le samedi 19 que la grève atteignit son apogée. Il y avait alors, en chiffres ronds, 300,000 chômeurs qui, par province, peuvent se décomposer comme suit:

Hainaut: 175,600 chômeurs sur 243,000 ouvriers, soit 72 p. c.

Liége: 75,000 chômeurs sur 173,000 ouvriers, soit 43 p. c.

Brabant: 20,000 chômeurs sur 153,000 ouvriers, soit 13 p. c.

Flandre orientale: 13,000 chômeurs sur 132,000 ouvriers, soit 10 p.c.

Anvers: 11,000 chômeurs sur 122,000 ouvriers, soit 9 p. c.

Namur: 5,000 chômeurs sur 51,000 ouvriers, soit 10 p. c.

Flandre occidentale, 1,000 chômeurs sur 91,000 ouvriers, soit 1 p. c.

Limbourg: moins d'un millier de chômeurs sur 26,000 ouvriers, soit 1 p. c.

Luxembourg: moins d'un millier de chômeurs sur 11,000 ouvrieurs, soit 1 p. c.

Total: 300,000 chômeurs sur 1,002,000 ouvriers, soit 30 p.c., ou plus exactement 29.94 pour 100.

Encore ce pourcentage tomberait-il à 19 pour 100, si nous ajoutions au nombre des ouvriers industriels les cinq cent et quelques mille ouvriers agricoles. Et cela au jour où le chômage était le plus intense.

Aventure déconcertante.

Cette grève dite générale a, d'ailleurs, constitué l'aventure la plus déconcertante qui se puisse imaginer. Retirée le 6 mars, elle fut décrétée à nouveau après les déclarations ministérielles du 12 mars. Or, le 24 avril, le même Congrès qui avait décidé la grève votait la reprise du travail, à la suite de l'ordre du jour Masson-Liebaert, lequel prenait acte, sans plus, des déclarations du 12 mars. Les mêmes déclarations ministérielles commandaient donc et décommandaient la grève! Tout ceci démontre à quel point le parti socialiste est désorienté depuis qu'à tour de rôle ses chefs syndicalistes et ses chefs parlementaires l'emportent dans les Congrès.

Comment?

Mais enfin, demandera-t-on, comment les dirigeants socialistes ont-ils pu se jeter ainsi tête baissée dans une pareille aventure, au grand dam de leur parti?

Parlementaires-Syndicalistes

La réponse est simple, et déjà nous l'avons fait entrevoir. A ceux qui ont suivi le mouvement du socialisme en Belgique, au cours de ces dernières années, il apparaît à toute évidence que celui-ci, travaillé par d'ardentes compétitions, est profondément divisé. D'une part, le camp des parlementaires; d'autre part, celui des syndicalistes. Les premiers ont à leur tête M. Vandervelde. Tant qu'ils l'ont pu, ceux-ci ont résisté à l'idée d'une grève générale dont l'échec leur semblait certain. Mais, combattue au Congrès par les syndicalistes plus puissants et par le nombre et mieux connus des meneurs et des sous-meneurs, la minorité des parlementaires a dû céder. Résister c'eût été fractionner le parti. A tout prix, il fallait sauvegarder l'unité.

Union de surface

Abandonnés presque aussitôt par les libéraux, leurs alliés d'hier, déconcertés par la fermeté du gouvernement et sentant l'opinon publique leur devenir de plus en plus hostile, les fauteurs de la grève eurent tôt fait, cependant, de se rendre compte qu'ils s'étaient jetés la tête baissée dans la plus inextricable des impasses: aussi syndicalistes et parlementaires se trouvèrent-ils rapidement d'accord pour décréter la reprise du travail. Mais cette union, toute de surface, durera peu. Trop de divergences de vues, trop de rivalités, de sourdes rancunes sont en train de saper les bases mêmes de la doctrine et de l'organisation du parti socialiste belge, et l'incohérence dans l'action dont celui-ci vient de faire preuve, au cours de ces derniers événements, en est la preuve manifeste.

Les faux ou les trop faibles ennemis de la grève politique qui siégeaient sur les bancs de la gauche libérale ne se sont pas trouvés, d'autre part, moins abimés par la défaite: eux aussi restent "sans direction, sans orientation", comme l'écrivait, le 8 avril, l'un de leurs propres organes, le *Matin*, d'Anvers.

La droite

Quant au gouvernement et à la droite, ils sont sortis de la lutte plus fortifiés, plus unis que jamais, plus capables de tenir tête, désormais, à tout mouvement révolutionnaire tenté sous forme de grève générale, et de sauvegarder contre lui le principe d'autorité et l'indépendance du Parlement, sans lesquels il n'y a pas d'ordre possible dans un pays constitutionnel.

La force des syndicats chrétiens.

Mais de toutes les considérations auxquelles cette grève a donné lieu, il en est une qui ne nous paraît pas avoir été suffisamment mise en relief: c'est celle de la force naissante et de l'influence croissante des Syndicats chrétiens. N'est-ce pas, en effet, grâce à eux que la grève a été nulle dans deux provinces et presque nulle dans cinq autres? N'est-ce pas eux qui ont empêché la grève de s'étendre malgré la propagande socialiste. Les 90,000 syndiqués chrétiens ont arrêté, cela est incontestable, la poussée des 120,000 syndiqués socialistes. Cette action des ouvriers chrétiens, dont les dernières élections prud'hommales ont, d'ailleurs, encore montré la puissance, a été particulièrement admirable pendant cette quinzaine de la grève. Aussi est-il à souhaiter que certains industriels et patrons, qui continuent à contrarier dans leur formation ou dans leur développement les Syndiquats chrétiens, se rendent enfin compte que ceux-ci constituent désormais la seule barrière vraiment efficace contre l'envahissement du socialisme révolutionnaire. Là où les Syndicats socialistes ont devancé les chrétiens, comme dans le Hainaut, le chômage a été formidable. Là où les Syndicats chrétiens sont fortement organisés, à Gand, par exemple, le mouvement, malgré l'influence considérable de M. Anseele et du "Vooruit", fut insignifiant.

Ces progrès de plus en plus marqués des Syndicats chrétiens sont d'autant plus significatifs que les Syndicats socialistes commencent à voir leur mouvement se ralentir. A ceux-ci l'échec de la grève aura porté un coup fatal dont les chefs ne parviendront pas à atténuer la portée et les conséquences. Déjà, à Louvain, des centaines de démissions se sont produites. Bon nombre d'autres ont suivi et s'annoncent encore de divers côtés. Le travailleur commence, un peu partout, à ouvrir les yeux. Il perd confiance. Ce sera tout gain pour le syndicalisme chrétien qui fêtera son cent millième membre avant que l'année se soit close, et qui, on peut le croire, ne cessera d'aller de l'avant pour le plus grand bien du peuple belge.

Une commission électorale

Cependant, tandis que les socialistes méditaient sur leur déconvenue et que les libéraux subissaient les contre-coups de la débâcle, le gouvernement, rendu libre par sa victoire, pouvait, sans forfaire à son devoir ni compromettre sa dignité, revenir à ses déclarations du 12 mars et des 16 et 17 avril. Il le fit loyalement, et, dans le *Moniteur officiel* du 26 mai, paraissait l'arrêté royal instituant une Commission pour l'étude de la question électorale, provinciale et communale. Composée de trente et un membres appartenant aux diverses opinions politiques et pris dans les Chambres législatives ou en dehors d'elles, cette Commission sera purement consultative et aura pour mission de rechercher, tant à la lumière des travaux déjà publiés et de l'expérience des législations étrangères qu'avec l'appoint des initiatives nouvelles et l'autorité de compétences éprouvées, la base d'une solution au problème qui préoccupe de nombreux esprits en Belgique.

C'est, en ordre principal, sur l'électorat communal que devront porter les études de la Commission des XXXI: mais il est possible qu'à raison de la corrélation existant entre l'origine et l'étendue du mandat des conseillers communaux, elle soit amenée à examiner la question des attributions du corps communal et de la tutelle administrative.

Dans le système de la loi organique du 3 mars 1836, les conseillers communaux tenaient exclusivement leurs pouvoirs des citoyens qui apportaient à la communauté les ressources dont le Conseil avait à régler l'emploi. Les régimes électoraux ultérieurs, tout en étendant de plus en plus le droit de suffrage, ont conservé tout au moins une part appréciable d'influence à ceux qui supportent les charges communales. Si cette part d'influence devait être réduite encore, ou s'anéantir, des garanties, notamment pour la gestion prudente des fonds communaux et pour l'exercice des droits de police, devraient sans doute être cherchées dans une détermination nouvelle des pouvoirs communaux et des conditions d'intervention des autorités supérieures.

Le rôle de la Commission s'étendra aussi à l'étude des systèmes électoraux pour la province.

Elle fera connaître le résultat de ses recherches et de ses études —qui seront longues, on peut le prévoir—au ministre de l'Intérieur qui trouvera dans les rapports de cette assemblée une documentation précieuse et d'utiles indications en vue d'une réforme éventuelle à soumettre au pouvoir législatif.

LE MAGISTRAT SCRUPULEUX

Le domestique. — Pourquoi a-t-il fait condamner cette porte?

Le magistrat.—Elle cachait un escalier dérobé!

matin, Clément, tout pâle, tout grelottant de fièvre montait l'escalier qui conduisait à l'appartement de l'aumônier. Pour la première fois il avait gelé, et sur le sable, de la cour, durci et luisant, les élèves battaient frileusement la semelle. Un instant il les regarda. Quelle différence, l'hiver dans cette boite de pierre... et l'hiver là-bas à Noyon!... Et il se rappelait qu'un jour, avec Blanche, ils avaient secoué le thermomètre pour le faire descendre à zéro, tellement ils avaient envie d'aller patiner dans les prés qui entourent Tarlefesse. Et puis, les bons retours de Compiègne, Got qui s'amusait de son nez rouge et qui le conduisait tout de suite dans la salle à manger bien close où le goûter l'attendait tout chaud, tout parfumé, sur une nappe blanche qui fleurait la lavande: c'étaient, vers 5 heures, le mardi et le vendredi, les visites si consolantes et si pittoresques chez "leurs pauvres", et, encore, le soir, les grandes flambées dans la cheminée, les longues rêveries devant la flamme, où les natures poétiques savent lire tant de choses; les coups de vent furieux à la fenêtre, et dont on riait, car on le sentait impuissant à vous atteindre; c'était encore la neige qu'on regardait tomber, tous peletonnés les uns contre les autres, Blanche et lui se faisant qu'un avec Got; et tous si doucement heureux! l'année dernière, avec sa petite bêche de jardin il avait travaillé deux heures pour permettre à Blanche d'aller donner du pain aux rouges-gorges, aux bouvreuils, aux mille petits oiseaux des champs qui mouraient de faim, et maintenant...

Juste à ce moment la bande Merluchet déboucha dans la cour: les deux mains dans les poches, la tête et les genoux en avant, la poitrine et le ventre en arrière, le cache-nez autour du cou, traînant la savate, ils avaient une apparence si vulgaire que la colère de l'enfant tomba comme par enchantement. Seul Médéric portait son beau avec sa raie bien faite et son plastron immaculé, mais à cause de cela il marquait peut-être plus mal encore.

Lentement, la tête penchée sous le poids de réflexions presque inconscientes, l'enfant monta les marches et sonna à la porte de l'abbé Vignot. Personne ne répondit, l'aumônier était sorti. Mais en prévision de cette circonstance, Clément avait reçu la clé de M. Ménard, et il put ouvrir.

La chambre de l'abbé Vignot était un véritable musée. Outre ses livres profesionnels de science sacrée, qui tenaient la première place, il avait réuni, grâce à des ressources personnelles, une bibliothèque que les professeurs eux-mêmes venaient souvent consulter; et comme l'abbé était à la fois peintre et musicien de talent, les murs de son appartement, le bureau, le piano, les cartonniers, les tables attiraient à l'envie le regard. Clément avait passé dans cette pièce les seules bonnes heures qu'il eût jusqu'ici goûtées au collège.

Quand il entra, tout de suite il se sentit soulagé, libre, presque chez lui; une salamandre brûlait doucement, répandant une chaleur agréable, et il se dégageait de toute la pièce cette odeur particulière, vague parfum de mille choses différentes, un peu spécial aux chambres artistiques et bien tenues.

Sur un guéridon, bien en vue, Clément aperçut une ver de joli vin surmonté de deux biscuits; sur l'un d'eux, l'abbé avait piqué une feuille de papier avec l'inscription suivante au crayon:

—*Tiens, Clément, bois cela en m'attendant!*

Après avoir obéi, il prit un des albums de l'aumônier, dans un rayon où il avait reçu toute liberté de fouiller, et il attendit. Une à une, machinalement, il tournait les pages; il y avait là des photographies superbes représentant les principales villes du monde, mais elles ne l'intéressaient pas. D'instinct, il haïssait la ville, les agglomérations de monde, le grouillement de la foule; au milieu de l'album il s'arrêta, les yeux perdus dans un vague indécis, où tout se mélangeait, et les souvenirs éloignés de sa première enfance, et ceux, plus près de Noyon, et les péripéties de ces dernières journées.... Quelle étrange destinée que la sienne!... fils de famille riche... vivant aux frais d'un autre... s'attachant après une catastrophe à ses parents adoptifs, plus peut-être qu'à ceux qui lui avaient donné la vie... rappelé par un rustre à la conscience de sa vraie situation... comprenant qu'un coeur élevé, fier comme le sien, ne peut accepter les sacrifices qu'on s'imposait là-bas, à Noyon, qu'en les réduisant à leur moindre expression; n'osant pas rester au foyer pour une raison plus intime qu'il ne s'avouait pas encore à lui-même, mais qui commençait pourtant à se définir, la peur d'une chose qu'il ne connaissait pas encore, mais qu'il sentait grandir en son âme comme un frais et pur bouton de pritemps, qu'il devait briser avant qu'il ne devînt fleur...

A ce moment, un bruit brusque se produisit à la porte, c'était l'abbé Vignot qui entrait...

—Eh bien! mon gaillard, es-tu en performance ce matin?...

Et comme Clément souriait sans répondre.

—C'est que, vois-tu, je ne veux pas te voir troué comme une écumoire par Merluchet.

Merluchet, c'est vrai... Il n'y pensait déjà plus...

—Eh bien, Merluchet, fit-il, oui, nous nous battons! Vous n'êtes pas avec lui, j'espère!...

—Que non point, fait l'abbé d'un air très joyeux. Seulement, sais-tu tenir une épée, un fleuret?...

—Au Brésil, mon père m'avait fait donner quelques leçons d'escrime et de gymnastique.

—C'est loin, ça, le Brésil, et, sais-tu, Merluchet, il est très fort; il a eu le prix de seconde division l'année dernière.

Clément eut un geste indiquant que cela lui était bien égal.

—Oui mais moi, je ne veux pas qu'on te perfore, tu vas prendre une répétition avec moi!

L'enfant, le regarda.

—Avec vous?

—Avec moi?... Pourquoi pas? Et as-tu des témoins? Tu sais, il en faut.

Clément n'y avait pas songé: et comme il relevait la tête d'un air interrogateur:

—Veux-tu de moi? dit l'abbé Vignot.

—Mais vous ne pouvez pas.

—Pourquoi ça?

—Vous êtes prêtre.

—En quoi cela empêche-t-il d'assister un brave garçon comme toi dans un duel?

—Mais l'Eglise vous le défend!

—Et à toi, le défend-elle?...

Et comme Clément, embarrassé, baissait la tête, l'abbé Vignot le prit tout contre lui... Il n'était pas plus chrétien que cela? Il suffisait d'un Merluchet!... Quand le Christ faisait à un enfant l'honneur de le choisir, seul entre cent, pour pratiquer et défendre sa foi, c'était une honte pour lui, Clément, d'avoir aussi tout oublié, tout mis sous ses pieds dans un moment de colère!

Il allait réparer tout cela. Merluchet serait moins fripouille, qu'il lui dirait, à lui, Clément, d'aller faire sa paix le premier; mais il connaissait à fond toute la bande, elle était incapable de comprendre un acte quelconque de générosité; aussi il n'avait qu'une chose à faire en rentrant dans la division, c'était de garder son *quand à soi.* Il avait déjà 2 bons amis, M. Ménard et lui; peut-être en trouverait-il un ou deux autres parmi les élèves; il n'en fallait guère espérer davantage. Quant à la foule des cancres et des mauvais sujets, il devait l'ignorer; d'ailleurs, maintenant, M. Ménard le protégerait contre elle si jamais le besoin s'en faisait sentir. Il avait déjà repris le journal de Clément et allongé encore à Merluchet un supplément de trois cents vers à traduire, avec la perspective d'une augmentation formidable s'il récidivait.

Mais Clément l'interrompit avec vivacité: c'était précisément ce qu'il ne voulait pas, qu'on punît les autres à cause de lui, et qu'un tiers tout-puissant vienne déranger l'égalité de la lutte, puisque lutte il devait y avoir..

—L'égalité de la lutte! éclata l'abbé Vignot avec un rire amer.... Elle est fameuse: tu es seul, tout seul, presque malade, ne demandant rien à personne, et, d'un autre côté, je vois une véritable meute qui te cherchera querelle à propos de tout, sous la direction de Merluchet!... Pas de ça! Et puis, c'est notre affaire à M. Ménard et à moi...

L'entretien se termina là, car l'aumônier avait à travailler, Clément put même l'aider et décalqua pour lui trois cartes, ce qui changea un peu le cours de ses idées. Puis, l'heure de midi arrivant, il remonta à l'infirmerie où son repas réglementaire l'attendait tout froid depuis dix minutes. Quelques morceaux de pain dans un bouillon pâle, du boeuf deséché, un plat de pois cassés où la cuillère tenait debout et quelques figues abominablement ratatinées. Il mangea tout seul dans cette grande salle froide, pleine d'une odeur de médicaments; dans le lointain, il entendait les cris des potaches qui jouaient en bas; pas un petit ami n'était monté lui tenir compagnie, ou demander de ses nouvelles, ou lui apporter un livre.. Oui, il était bien seul...

—Pauvre Got, pensa-t-il, heureusement qu'elle ne me voit pas...

CHAPITRE XVI

Quand, au bout d'une semaine, Clément redescendit dans la division, son arrivée à l'étude fut soulignée par quelques *hum!... hum!...* retentissants, quelques coups de coudes, quelques sourires... et ce fut tout. Personne ne savait que le Kabyle l'avait pris en particulière affection, et on l'ignorait d'autant plus qu'il lui avait octroyé huit jours de cachot, après la scène fameuse où Clément avait souffleté Truniard devant toute la division. Les sept derniers jours d'arrêt s'étaient, à la vérité, passés à l'infirmerie, mais c'était, aux yeux des élèves une preuve que les débuts au cachot avaient été spécialement douloureux.

(A suivre)

AU PAYS DU BLE

I.

Le premier caractère qui s'impose à l'esprit et à l'imagination du voyageur le plus inattentif, c'est l'immensité de la région arable qui englobe les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Un parcours très rapide est, à cet égard, plus instructif qu'un voyage par étapes. Sans doute, pour une étude approfondie des conditions du pays, les arrêts fréquents, les séjours prolongés, les explorations locales, sont nécessaires. Mais dans ce travail d'analyse on perd facilement les notions d'ensemble. L'uniformité des aspects et la rareté des points de repère empêchent la synthèse d'impressions multiples et variées. Rien ne ressemble plus à un homestead qu'un autre homestead, tous les entrepôts de grains sont frères jumeaux, les poteaux de télégraphe et de téléphone se ressemblent tous à s'y méprendre, les quelques villes champignons, espacées dans la plaine comme les vaisseaux sur la mer, n'ont pas encore un caractère assez distinctif pour suggérer à l'esprit des contrastes et des points de comparaison nettement marqués. Tout au plus peut-on présager leur développement futur, leurs éléments de prospérité et leur importance relative.

Ce n'est pas seulement le voyageur de passage qui se perd et s'isole dans cette immensité uniforme. Rien n'est curieux et instructif comme le rétrécissement que ces conditions particulières opèrent dans l'esprit de la plupart des habitants de l'Ouest. Jeunes, énergiques, entreprenants, aventureux, ces gens, venus de tous les pays du monde, ont à peine pris racine sur un point quelconque de la prairie qu'ils y circonscrivent presque toutes leurs préoccupations. Leurs horizons sont à la fois trop vastes et trop bornés.

Mais lorsqu'on se rend tout d'un trait de Winnipeg à Edmonton et qu'on mesure à l'oeil, entre chaque ferme, des espaces de terres fertiles, encore vierges, assez vastes pour contenir une, deux, dix paroisses de Québec, on commence à se rendre compte de l'insignifiance relative des résultats atteints jusqu'ici. Naturellement il faut faire ce trajet avec une carte géographique sur les genoux et quelques notions précises dans l'esprit.

On sait alors que ce parcours de huit cents milles, que les trains les plus rapides ne couvrent qu'en vingt-huit heures, n'est qu'une lisière étroite de cet immense domaine agricole, aussi profond que large. Les trois provinces renferment une superficie totale de près de huit cent mille milles carrés, presque toute habitable et fertile. Leur population globale n'atteignait en 1911 que 1,300,000 âmes, soit moins de deux habitants par mille carré, tandis que les Etats-Unis en logent 32, la Russie 63, l'Inde 178, la France 191, l'Allemagne 312, la Grande-Bretagne 375, la Belgique 653. Avec la même densité de population que la Russie actuelle,—et ce jour viendra avant longtemps—ces trois provinces contiendront cinquante millions d'habitants!

Ce qui est plus étonnant que la potentiel de ces plaines immenses à peine entrouvertes à la colonisation, c'est que leur fertilité n'a été reconnue que graduellement et par étapes relativement éloignées les unes des autres.

Longtemps, les missionnaires et les explorateurs les crurent généralement impropres à la culture, sauf le long des rivières et sur quelques points isolés.

On a accusé la Compagnie de la Baie d'Hudson d'avoir contribué largement à entretenir cette légende afin d'entraver la colonisation et de conserver le pays comme réserve de chasse. Mais lorsqu'en 1869 la puissante association, fondée par Charles II, renonça à sa quasi souveraineté et signa l'abandon de tous ses droits de possession domaniale, elle se réserva un vingetième des terres colonisables dans toute la "région fertile"—"*fertile belt*"—Elle acquérait par là un intérêt direct à coloniser le pays. Or, cette région cultivable, la Compagnie la confinait au territoire situé au sud de la Saskatchewan. Elle se borna à stipuler qu'au cas où le gouvernement canadien trouverait possible d'ouvrir des cantons au nord de la rivière, elle pourrait y prendre l'équivalent des terres qu'elle n'aurait pas encore occupées dans la partie méridionale. Ainsi, deux siècles après l'établissement de la Compagnie, plus d'un siècle après que ses facteurs, ses commis, ses chasseurs eussent exploré en tous sens la Terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest, les hommes les mieux renseignés ne croyaient pas encore à la possibilité de faire des établissements agricoles dans plus d'un tiers du territore couvert aujourd'hui par les trois provinces.

Et même dans la région reconnue habitable, on faisait la part large aux terres improductives.

* * *

Lorsque le gouvernement fédéral, dirigé par sir John A. Macdonald se décida à entreprendre la construction du Pacifique-Canadien, l'opposition disait, de bonne foi, que les recettes du chemin de fer ne suffiraient pas à payer la graisse des essieux.

Quand, en 1904, le ministre libéral fit voter les mesures nécessaires à la construction d'une autre voie transcontinentale, ce fut le tour du parti conservateur de sonner la note du scepticisme. "Rien ne presse, sauf le sénateur Cox"—"*Cox can't wait!*"—s'écriait M. Blair, aux applaudissements frénétiques de l'opposition.

Aujourd'hui, trois grandes artères suffisent à peine à transporter le grain vers les ports du lac Supérieur.

Entre 1896 et 1900, j'ai entendu sir Richard Cartwright se moquer avec sa verve ordinaire de "l'imagination" de sir Charles Tupper, qui avait osé prédire qu'il verrait le jour où le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest produiraient cent millions de boisseaux de céréales. Avant de mourir, sir Richard Cartwright a pu lire les statistiques établissant qu'en 1911 les trois provinces de l'Ouest ont versé dans les greniers du monde *cent trente millions* de minots. Que sir Charles Tupper prolonge de deux ou trois ans sa verte vieillesse, et il verra se doubler les prévisions dont on lui reprochait l'extravagance. Il aura pêché par défaut d'imagination.

Quand on commença à parler de colonisation au nord de la Saskatchewan, l'un des pionniers de l'Ouest, M. Royal, ancien gouverneur des Territoires, qualifiait de criminelle l'idée d'attirer des colons dans une région qu'il croyait, comme tous les hommes de son temps, inaccessible à l'agriculteur.

Lorsque sir Wilfrid Laurier présenta au parlement le traité qu'il avait négocié avec la nouvelle compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, il fit une courte revue historique, fort intéressante, de l'expansion de la culture du blé au Canada. Partant des jours où le bassin du Saint-Laurent était la seule région productive de froment, il marqua le développement graduel et rapide de cette culture essentielle, jusqu'aux confins de la Rivière la Paix. Ses adversaires le plaisantèrent sur ses envolées "poétiques".

Il n'y a pas dix ans de cela, et voici l'avant-garde des colons qui, avant même que le nouveau transcontinental ne soit terminé, dépasse l'extrême limite fixée par l'ancien premier ministre libéral et envahit le bassin supérieur de l'Athabaska-Mackenzie. Il est acquis aujourd'hui que le blé mûrit plus vite à la Rivière de la Paix qu'au Manitoba.

Un vieux missionnaire, nullement *emballé*, m'affirmait que la colonisation et la culture sont sûrement possibles jusqu'au Fort Resolution, sur les bords du Grand Lac des Esclaves, au-delà du 61o de latitude, à cinq cents milles au nord de la région que la Compagnie de la Baie d'Hudson considérait, en 1869, la seule fertile.

Dans toute l'étendue du pays, à mesure que la prairie se *casse* et que la terre se cultive, on constate la diminution des gelées d'été.

* * *

Ce n'est pas seulement par l'extension du territoire cultivable que le pays se révèle chaque jour plus vaste et plus fécond. Dans la partie la plus anciennement ouverte à la colonisation, particulièrement celle traversée par la voie principale du C. P. R., des régions entières qu'on croyait stériles, ou propres tout au plus au pâturage des grands troupeaux, manifestent aujourd'hui leur fertilité. On ne fait que commencer l'irrigation, et déjà les déserts se couvrent d'oasis.

Il y a huit ans, je me rendais de Régina à Prince-Albert par la seule voie ferrée alors construite. A un point de la route, une forte rampe obligeait de couper le train en deux. Tandis que la locomotive tirait péniblement le premier tronçon, j'étais descendu du wagon. Tout à coup, à cent pas de la voie, sur la hauteur d'un pli de terrain, se dressent deux antilopes, sveltes, gracieuses et hardies. Elles semblaient se demander ce que venait faire, dans la solitude du désert, cette grosse machine soufflante et puante. Des gens qui connaissaient le pays à fond affirmaient que cette région était inhabitable et que jamais le colon ne s'y fixerait.

Cette année, j'ai eu peine à m'y reconnaitre. L'ancienne voie unique a été détournée. Trois chemins de fer traversent le pays. A l'endroit où les antilopes galopaient en liberté, paissent des boeufs et labourent de gros chevaux clydes ou percherons. Le désert d'il y a vingt ans est devenu l'une des régions les plus fertiles de la Saskatchewan!

Dans vingt, trente, cinquante régions analogues, la même transformation s'opère.

HENRI BOURASSA.

COLONISATION

Nous portons à la connaissance des lecteurs de l'excellent journal la *Liberté* qu'il y a autour de la station d'Ashern, Man., sur la ligne de Winnipeg à Gypsumville, d'excellents "homesteads" à prendre. Déjà un bon noyau de catholiques de langue française y sont établis et sont enchantés de la qualité du terarin. On est pour bâtir très-prochainement, près de la station d'Ashern, une église et un hôpital catholiques.

Ashern se trouve à cent onze milles de Winnipeg. Les braves colons qui voudraient se procurer d'excellentes terres et venir grossir la future belle paroisse catholique d'Ashern, pourront s'adresser au soussigné qui habite à la station et qui se fera un plaisir de les guider et de leur donner tous les renseignements nécessaires. Tous les quinze jours, ou à peu près, les catholiques d'Ashern ont le bonheur d'avoir la sainte messe et ils espèrent que sans trop tarder ils auront la joie d'avoir un prêtre résident.

JOS. PARENT,
Ashern, Man.

UN DEMENTI AU FREE PRESS

Le Courrier des Etats Unis dément la prétendue exécution à Oran d'un Allemand de 17 ans, soldat à la légion étrangère.

(Du *Courrier des Etats-Unis*)

On nous communique un extrait d'un journal anglais de Winnipeg (Canada), le *Free Press*, relative à la prétendue exécution à Oran d'un jeune Allemand de 17 ans, soldat à la légion étrangère.

Le *Free Press* a la spécialité de fausses nouvelles en général et des nouvelles antifrançaises en particulier. Dans le cas présent, s'il n'a pas tiré de sa propre imagination l'histoire mensongère qu'il publie, il a dû la prendre dans quelque feuille de la basse presse allemande dont la spécialité est d'inventer de toutes pièces d'horribles histoires sur la légion étrangère, afin d'empêcher les Allemands d'aller s'y engager.

Nous donnons le démenti le plus formel à l'histoire de la *Free Press*. Il n'est pas vrai qu'on ait fusillé à Oran un légionnaire allemand âgé de 17 ans, et tous les détails ajoutés par la *Free Press* sont purement imaginaires.

On nous permettra de regretter qu'il se trouve au Canada des journaux anglais assez peu scrupuleux pour seconder les gallophobes qui, en Allemagne, font une campagne de mensonges contre la légion étrangère.

Dans St-Boniface

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

La retraite du clergé s'est terminée samedi matin.

Quelques changements ont lieu dans le monde ecclésiastique du diocèse.

M. l'abbé Allaire devient curé d'Haywood et de Saint-Daniel.

M. l'abbé Joubert, économe, à l'Archevêché, succède à Mgr Béliveau comme procureur.

M. l'abbé Leroux recueille la succession de M. l'abbé Joubert.

AU COLLEGE

Plusieurs pères sont revenus hier soir, de Kenora, où ils ont passé leurs vacances.

CADEAUX A MGR BELIVEAU

Les membres de l'Alliance Nationale ont présenté une statue de Jeanne d'Arc à Mgr Béliveau, leur aumônier.

M. le Juge Prud'homme lut une adresse à laquelle répondit Mgr. Béliveau.

LE CLAIRON ROLLAND

Merveilleux épisode de bravoure française. Prisonnier des Arabes, le clairon Rolland reçoit ordre de sonner la retraite. Il sonne la charge et l'armée française triomphe.

Le nom du clairon Rolland, le dernier survivant de Sidi-Brahim, est connu partout; son épopée l'est moins. Une récente motion parlementaire, en appelant l'attention du gouvernement sur ce héros, l'a rappelé au souvenir, et le simple récit de ses hauts faits militaires devrait suffire à le faire entrer dans l'Histoire.

Guillaume Rolland est né en 1821 à Buffières, près de Lacalm, dans la région montagneuse de l'Aveyron où les hommes munis par la nature d'une poitrine robuste et de jarrets d'acier, sont courageux et durs à la fatigue. En 1842, il est incorporé au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, en garnison à Grenoble. C'est sans doute la solidité de ses poumons qui lui valut bientôt d'être désigné comme clairon.

La conquête de l'Algérie exigeant l'envoi de nouveaux renforts, Rolland demande à partir pour "chasser l'Arabe." On le dirige sur Tlemcen, et là commence pour lui et ses compagnons une rude période de marches, d'embuscades, de combats meurtriers et de souffrances, mais aussi d'héroïques exploits. Rolland se trouve toujours aux postes les plus périlleux: plusieurs fois il sauve la vie à des camarades, ou, sentinelle vigilante, tue des Arabes qui s'efforcent de surprendre le camp endormi.

Il prend une part glorieuse à la bataille de l'Isly, "grande mêlée et boucherie affreuse", où les 12,000 hommes de Bugeaud taillent en pièces les 40,000 Marocains commandés par Abd el Kader.

Cependant Abd el Kader ne se résignait pas à la défaite; il soulevait les tribus et prêchait la guerre sainte. Le colonel de Montagnac part pour repousser les bandes marocaines qui menaçaient le poste Djemma, et là se place un des plus teribles drames de nos annales militaires, le drame de Sidi-Brahim (23-25 septembre 1845). Perfidement attirée dans une embuscade, la colonne est enveloppée de toutes parts; cavaliers et chasseurs opposent une vive résistance, mais ils sont écrasés par le nombre; leurs munutions épuisées, ils sonnent la charge; mais chefs et soldats succombent sous un feu meurtrier. Rolland était là; il vit tomber successivement le colonel de Montagnac, le commandant Coste, les capitaines Dutértre et Burgard et les quatre cinquièmes de ses compagnons: des 406 hommes de la colonne, il en reste 80 vivants; Rolland, blessé à la cuisse gauche, et le pied fendu d'un coup de yatagan, gisait à terre; il est enchaîné et conduit avec les autres prisonniers devant Abd et Kader.

* * *

Mais une poignée de survivants résistaient encore désespérément dans le marabout de Sidi-Brahim. "La résistance est une folie, dit Abd el Kader, il faut qu'ils se rendent." Et avisant Rolland, dont il avait remarqué le clairon suspendu à son épaule, il le fait approcher, le questionne sur ses blessures et l'invite à sonner la retraite pour les derniers combattants. Rolland fait un effort, se redresse; l'oeil fixé sur l'émir, il porte le clairon à ses lèvres, et au lieu de la retraite, il sonne... la charge, et les assiégés tiennent toujours: onze d'entre eux réussissent à s'échapper et rejoignent sains et saufs le camp, sous la conduite du caporal Lavayssière.

Cependant les Arabes coupent les têtes des morts, les jettent dans des caisses portées par des mulets et les prisonniers sont brutalement conduits dans un camp retranché sur les bords de la Moulouïa: aux blessés, qui ne pouvant marcher, réclamaient des mulets, il parut plus simple de couper la tête.

Alors commence une dure captivité de huit mois qui ne prit fin que par le massacre général des 300 prisonniers, amenés de Sidi-Brahim et d'Aïn-Témouchent, Rolland, qui avait conservé toute son énergie, en avait eu le pressentiment. Vers minuit, entendant le signal, il se précipite hors du gourbi, armé d'un couteau qu'il avait fabriqué lui-même, poignarde un Arabe qui veut l'arrêter, franchit la haie de clôture, tombe sur un avant-poste, reçoit un coup de feu qui le blesse, continue sa course et arrive au sommet d'une colline d'où il peut voir l'incendie qui dévore les gourbis et éclaire le massacre de ses compagnons. Tous avaient péri. Seul Rolland avait échappé. Puis ce fut pour lui une odyssée lamentable dans le désert: marchant la nuit, se cachant le jour, à demi nu, les pieds ensanglantés, torturé par la faim, il se dirige vers l'est, vers le poste lointain de Lalla-Marnia, échappe à un lion, essuie une orage épouvantable, est essailli par une meute de chiens furieux, tombe au milieu d'un gourbi, est arrêté, enchainé, puis enfin vendu 12 francs à un marchand, qui pour toucher la prime promise à qui ramène un soldat prisonnier, le conduit au camp français de Lalla-Marnia.

Rolland est sauvé: il est accueilli avec joie: on célèbre son retour.

* * *

Mais la lutte recommence bientôt contre les Souhalias, auteurs du guet-apens de Sidi-Brahim. On les charge, on les accule à la mer. Rolland les a suivis: il veut venger ses anciens compagnons. Il saute au bas d'une haute falaise où se terrait un groupe de Kabyles, et la baïonnette au canon, il en massacre une vingtaine: quelques-uns s'enfuient, il les rejoint dans une caverne et il fait une nouvelle hécatombe, sort de là comme un boucher, dit-il, et sans la moindre blessure, puis rejoint les siens emportant quelques trophées de sa victoire; il est conduit au milieu d'enthousiastes acclamations à Lalla-Marnia, puis à Tlemcen où le général Cavaignac vient le recevoir, lui fait faire en triomphe sur l'affût d'un canon deux fois le tour du camp devant la garnison présentant les armes.

Ce jour-là Rolland oublia toutes ses souffrances et connut la gloire. Après quelques résistances dues à la jalousie ou à l'incrédulité des bureaux de la guerre, il reçut enfin, sur les rapports éloquents du maréchal Bugeaud, du général Cavaignac et du général d'Arbauville, la croix de la Légion d'honneur qu'il avait si bien gagnée (16 août 1846). Après six ans d'Afrique, le 8e bataillon passe en 1848 à Toulouse où Rolland fut présenté à Abd el Kader qui se rendait à Pau pour y être interné, comme le seul survivant de ses anciens prisonniers de la Deira.

Après sa libération, le héros de Sidi-Brahim a été le facteur rural, puis garde forestier, et depuis sa retraite il vit avec sa femme dans le petit et tranquille village de Lacalm, où il a reçu parfois d'illustres visiteurs, évoquant avec fierté ses campagnes d'Afrique, la chaude journée d'Isly, le drame effroyable de Sidi-Brahim, les huit mois de dure captivité, l'évasion, la fuite échevelée dans la nuit, le séjour dans le gourbi arabe où il fut vendu, et le massacre des Souhalias, regardant avec un légitime orgueil ce ruban qu'il a gagné en 1846, qu'il porte depuis 67 ans, et que le ministre de la guerre, député d'Oran, va, sur l'invitation de la chambre, transformer en rosette à la boutonnière de ce vieillard de 92 ans, encore vigoureux comme il fut héroïque.

LE R. P. GIROUX

Il a quitté Montréal ce matin à la tête d'un parti de colons.

Montréal, 22.—Le R. P. Giroux, missionnaire colonisateur de région de la Rivière La Paix, a quitté aujourd'hui cette ville à la tête d'un contingent important de colons à destination de la Rivière La Paix.

Ces colons arriveront à Edmonton vers le 27 juillet et repartiront aussitôt pour Athabasca d'où ils prendront le bateau faisant le service de Grouard.

DEMENAGEMENT

Le bureau Wilton, McMurray, Delorme, Davidson et Wheeldon occupant autrefois les bureaux 708-712 bloc McIntyre est déménagé aux bureaux 703-704 Electric Railway Chambers.

UNE SCIE EN PAPIER

On n'en finirait pas s'il fallait énumérer toutes les applications que l'on a déjà faites du papier depuis l'époque où les Chinois l'ont inventé et où la découverte de l'imprimerie lui a donné en Europe un développement qui n'a cessé de s'accroître.

La prodigieuse consommation qu'en fait l'imprimerie de nos jours ne suffit pas. On l'emploie sous toutes les formes aux usages les plus divers et on est même arrivé, en luidonn ant par compression la dureté de la pierre, à l'utiliser pour la construction des maisons.

Mais voici mieux: il va pouvoir maintenant remplacer les scies circulaires dont on se sert en ébénisterie pour débiter le bois en lamelles destinées au placage des meubles ou en planchettes très minces. L'expérience vient d'en être faite en Angleterre à une exposition scientifique où l'on a vue un simple disque en fort papier a dessin, tornant à une vitesse de 1,540 tours à la minute et mû par un moteur électrique, débiter des tranches de bois aussi bien qu'une scie en acier, et même mieux. Les lamelles ainsi débitées sont assez polies pour pouvoir être immédiatement employées par les ébénistes.

LE COLLEGE D'AGRICULTURE

Avantages qu'offrent ses cours. Importance et variété de ces cours. Les jeunes Canadiens-français devraient les suivre en grand nombre. Des professeurs sachant le français?

NAISSANCE D U COLLEGE

Il y après de treize ans, il se souleva une discussion dans cette province au sujet de l'agriculture. On se demandait alors si le temps n'était pas venu de construire soit une Ecole ou Collège, dans le but d'enseigner aux jeunes gens la culture d'après les principes scientifiques. Quelques-uns affirmaient que le meilleur moyen d'apprendre à tenir une ferme, ne se trouvait que dans le travail extérieur, dans les champs; d'autres prétendaient qu'en outre d'un travail diligent, il fallait en plus la ressource puissante de l'étude de l'Agriculture, étude qui devrait se faire avec autant d'assiduité que la médecine, le droit, ou tout autre branche des Sciences et des Arts.

Cette discussion arriva aux oreilles des membres de la législature de la province, et finalement, elle eut écho dans l'enceinte parlementaire, et eut pour résultat la nomination de cinq représentants de la Province qui eurent la mission d'étudier la question et de juger de la nécessité et des avantages qui résulteraient pour le pays de l'établissement d'un Collège où l'agriculture serait enseignée sous toutes ses formes.

A cet effet, ces représentants visitèrent un certain nombre d'écoles des Etats-Unis et examinèrent soigneusement les succès obtenus dans les différents collèges de ce pays.

Plusieurs personnages éminents qui s'intéressent au progrès de notre Province, témoignèrent en faveur du projet. Le rapport le la Commission fut présenté à la Législature Provinciale et recommanda l'utilité de l'établissement d'un Collège d'Agriculture sous le plus bref délai, et cela sans hésitation et après toutes les informations prises; ce Collège devant être placé dans un endroit où les jeunes gens trouveraient les avantages de cultiver la terre d'après toutes les méthodes de la science.

La Commission constata que dans tous les pays vraiment prospères, il est donné aux garçons une éducation en Agriculture. Non seulement ce fait est vérifié dans les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, mais aussi dans des pays comme la France, l'Allemagne, l'Autriche et la République Argentine: et on conclut que si les jeunes gens du Canada qui exporteront plus tard leurs grains et leurs bestiaux, sur les mêmes marchés que les contrées mentionnées ci-haut, veulent devenir capables de concourir avec elles au point de vue des bénéfices et profits à retirer de leurs transactions commerciales, il leur faudra connaître leur besogne à fond.

SUCCES D U DEBUT

La législature unanimement passa la loi qui permettait l'établissement d'un Collège d'Agriculture. On se mit à l'oeuvre immédiatement, et en novembre 1906, le Collège s'ouvrit en présence de Sir D. McMillan, alors Lieutenant-Gouverneur. Dès la première année, 83 élèves s'inscrivirent, et le nombre alla toujours croissant, au point que maintenant on trouve plus de 300 garçons suivant les cours réguliers faits durant la saison de l'hiver; de plus un nombre presqu'égal suivant des cours spéciaux qui ont été donnés pendant les douze derniers mois.

Ce record d'assiduité au bout de sept ans n'a jamais été battu par aucun Collège d'Agriculture, ce résultat est un grand honneur pour la province du Manitoba.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

L'admission au Collège est des plus faciles. Il n'y a pas d'examen à subir en y entrant. Les garçons doivent avoir au moins l'âge de 16 ans. L'examen n'est pas requis, parceque les autorités du Collège ne veulent pas priver un jeune homme, quel que soit son peu d'instruction, de profiter des leçons qui sont données au jour le jour.

On fournit la pension et les chambres au Collège au prix ordinaire. Le droit d'entrée est peu de chose. De fait, tout contribue à rendre facile l'accès à l'Institution. Un grand nombre de garçons peuvent gagner durant les sept mois de l'été l'argent requis pour faire face aux déboursés des cinq mois de l'hiver. Les cours ne commencent pas avant la fin d'octobre, après que tous les travaux des fermes sont achevés, et ils finissent le 1er avril, à temps pour permettre à ceux qui le désirent, de s'engager à l'époque des semences.

PROGRAMME DES ETUDES

On enseigne une foule de sujets qui se rapportent à l'agriculture, et en plus, il est donné des leçons d'arithmétique et de compositions anglaises. Les élèves qui rentrent au Collège, doivent étudier tous les sujets donnés dans le cours. Les cours d'études ont été préparés de manière à servir à tous les travaux de la ferme, et il n'y a pas de temps employé qui ne soit en rapport avec une branche quelconque de la culture.

ELEVAGE DES ANIMAUX

Un des sujets les plus étudiés est l'élevage des animaux, lequel comprend l'étude des différentes races de chevaux, de bêtes à cornes, de moutons et de porcs, d'où ils viennent et les conditions dans lesquelles ils doivent être. On étudie la meilleure manière d'élever ces animaux et on consacre un certain temps à la pratique pour pouvoir les juger. Les chevaux amenés dans un rond spécial, sont examinés par les élèves qui apprennent ainsi à les distinguer et à en découvrir et vérifier les qualités et les défauts. Ainsi les élèves deviennent aptes à devenir juges dans les expositions et un grand nombre de jugements dans cette province, sont donnés par les gradués du Collège. Il est prouvé que cette étude est bien suivie au Collège d'Agriculture de Manitoba par nos élèves, vainqueurs dans le concours qui a lieu chaque année à Chicago, avec tous les jeunes gens des différents Collèges des Etats-Unis.

On consacre un temps considérable à la science vétérinaire, de manière à rendre les élèves en état de connaître les maladies les plus communes des animaux, et comment soigner les malades. On enseigne aussi la manière de les nourrir et de les conduire.

ETUDE DU SOL ET DES MOISSONS

Un autre sujet important est l'étude du sol et des moissons. Cette étude comprend les différentes classes de sols et la manière de les cultiver pour qu'ils rendent les plus abondantes récoltes. Les moyens de bien égoutter un terrain, sont aussi indiqués. Vient ensuite l'étude de la nourriture de la plante, contenue dans le sol et comment s'en fait l'extraction.

Tout élève peut acquérir une grande expérience pour examiner le blé, suffisante pour lui permettre de devenir un acheteur, si l'occasion s'en présente, mais surtout pour apprendre à bien choisir le bon grain à ensemencer.

On fait subir des examens pour juger les grains et pour connaître les noms des mauvaises herbes quand elles commencent à pousser.

Les meilleures moissons sont étudiées avec soins, ainsi que la méthode d'ensemencer et de récolter.

L'INDUSTRIE LAITIERE.

Dans le département de l'industrie laitière, les élèves apprennent comment faire l'épreuve du lait, comment prendre soin de la crème, manoeuvrer les séparateurs, et faire le beurre; enfin comment savoir profiter de certaines occasions pour vendre les produits au plus haut prix.

COMMENT TRAVAILLER LE FER ET LE BOIS

Dans le département mécanique, se rapportant aux fermes, on donne des instructions pour forger le fer et travailler le bois. La plus grande partie de ce travail est très pratique. Les jeunes gens doivent passer dans les usines deux après-midi par semaine, ce qui les met en mesure de réparer eux-mêmes leurs propres machines ou instruments; en même temps ce travail leur sert beaucoup pour la deuxième année d'étude qu'ils ont à faire sur les engins à gazoline et à vapeur.

Tous les jeunes gens qui passent au Collège deux hivers de cinq mois chacun, peuvent apprendre à conduire ces machines.

On s'occupe également de chimie, de botanique, de jardinage, de la manière de tenir une ferme, de l'élevage des poules.

Tous ceux qui ont suivi les cours, admettent que le temps passé au Collège et l'argent qu'ils y ont déboursé, ont été à leur grand avantage. Jusqu'à présent, les autorités du Collège ne connaissent aucun élève qui, après avoir été suffisamment longtemps dans l'institution pour se familiariser avec les cours, n'en ait pas été satisfait.

A en juger par le nombre toujours croissant de ceux qui entrent au Collège, il est évident que les immenses nouveaux édifices qui viennent d'être construits à Saint-Vital au coût de près de trois millions de dollars, et qui seront occupés cette année, deviendront trop petits avant longtemps.

COURS POUR JEUNES FILLES

Mentionnons que les nouveaux édifices accomodent deux cents jeunes filles qui suivent des cours où elles ont à étudier l'art culinaire; les travaux à l'aiguille, la confection des vêtements, la manière de tenir la maison, l'industrie laitière et l'élevage des poules sont enseignés à celles qui veulent en faire des études spéciales.

L'administration du Collège a raison de croire que les jeunes filles du pays sont aussi aptes à développer leur éducation sur tous ces points que les jeunes gens.

Du grand nombre de garçons et filles qui sont venus au Collège depuis sept ans, la grosse majorité vient de notre province: plusieurs de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais peu de la Colombie Anglaise, d'Ontario et des Etats-Unis. Quelques districts ont été mieux représentés que d'autres.

APPEL AUX JEUNES CANADIENS-FRANCAIS

Peu de jeunes gens Canadiens-français ont suivi les cours; le Collège serait cependant très heureux d'en recevoir un grand nombre. Le champ est vaste et est ouvert à tous. Il est parfaitement établi par ceux qui ont étudié la question, que la tenue de la ferme requiert autant de science théorique et pratique que toutes les professions et que l'argent gagné sur ce terrain peut être fait tout aussi intelligemment qu'ailleurs.

L'avenir de l'agriculture au Manitoba pour la prochaine génération, alors dirigée par les gradués du Collège, sera de beaucoup supérieur à l'agriculture de nos jours; et il est à espérer que les fils et les filles des familles canadiennes-françaises de la Vallée de la Rivière Rouge et des autres districts de Manitoba saisiront l'occasion de se choisir des places au premir rang dans le développement de notre grand pays.

DES PROFESSEURS SA CHANT LE FRANCAIS?

Dans peu d'années, les enfants des Canadiens-français sauront suffisamment l'anglais pour suivre avec profit les cours du Collège. En attendant, qui empêcherait de leur procurer des professeurs sachant s'exprimer dans leur langue? Ce n'est certes pas par insouciance en matière d'agriculture que les Canadiens-français se font rares au Collège; ceux d'entre eux qui s'occupent de la culture, font leur travail avec intelligence, esprit d'ordre et succès, et désirent aller se perfectionnant.

Dans beaucoup de localités de population française, Letellier tout particulièrement, qui ont eu l'avantage de rencontrer des conférenciers du gouvernement capables de donner leurs explications en français, on a vu des gens que l'on peut rager comme les meilleurs cultivateurs de la province, mettre à exécution les suggestions soumises et les conseils pratiques de ces messieurs.

Les résultats obtenus prouvent éloquemment avec quel soin particulier on a suivi de l'oeil et de l'esprit les enseignements si bien exposés par les experts envoyés par le gouvernement dans les principaux endroits où l'agriculture se fait sur une haute échelle.

RESOLUTION S

Les catholiques allemands réunis en convention ont adopté les résolutions suivantes:

1.—Nous, catholiques de langue allemande au Canada, réunis pour le sixième congrès des catholiques allemands au Canada, réaffirmons notre indéfectible fidélité à la foi de nos pères, aux doctrines et au rite de la Sainte-Eglise Romaine, et nous promettons à notre Saint Père le Pape Pie X et à notre hiérarchie bien-aimée une obéissance filiale et une soumission respectueuse.

2.—Nous exprimons nos sincères remerciements à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque pour avoir permis la tenue de ce congrès dans son diocèse et pour avoir lui-même ouvert cette convention, à Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, Mgr Budka, évêque ruthène, Mgr Béliveau et à Mgr Dugas, pour l'honneur fait en assistant à cette convention, à Son Excellence le Délégué Apostolique et aux autres évêques pour les bons sentiments qu'exprimaient leurs télégrammes. Nous remercions de plus les évêques pour la confiance qu'ils ont toujours montrée dans les catholiques allemands de leur diocèse et nous prions que pareille confiance nous soit accordée dans l'avenir.

3.—Sans distinction d'origine ou de résidence nous déclarons que nous considérons l'enseignement religieux dans les écoles de la plus grande importance tant au point spirituel que temporel et nous réclamons des écoles dirigées dans un esprit vraiment catholique et nous ne cesserons de réclamer jusqu'à ce que nous ayons atteint notre but. Nous sommes convaincus que le seul moyen d'y parvenir c'est de travailler épaule à épaule avec nos évêques qui sont les chefs que nous a donnés la Providence.

4.—Nous constatons avec satisfaction que les catholiques des autres nationalités se sont organisées et, par les présentes, il est résolu que nous devrons nous unir à ces organisations afin de promouvoir nos intérêts.

5.—Nous engageons tous les catholiques allemands canadiens à s'intéresser le plus possible aux questions municipales et d'éducation, à agir d'accord dans ces questions et autant que possible à s'unir en faveur d'un candidat catholique.

6.—Nous engageons tous les catholiques allemands canadiens à se faire naturaliser le plus tôt possible et à exercer consciencieusement leurs droits et devoirs de citoyens canadiens.

7.—Nous sollicitons fortement tous les catholiques allemands canadiens à favoriser les intérêts de la presse catholique allemande.

8.—Attendu que l'immigration des catholiques de langue allemande est un important facteur pour le renforcement de nos cadres, il est entendu que la protection des catholiques de langue allemande est un de nos plus importants devoirs. Ce devrait être notre but de voir à ce que les immigrants s'établissent ou trouvent de l'ouvrage dans des districts catholiques allemands et chacun de nous devrait coopérer de toutes ses forces à cette oeuvre.

9.—Nous prions tous les catholiques allemands canadiens de devenir membres de notre Volksverein, une association catholique mais en même temps allemande. Et, attendu que durant les dernières semaines des efforts ont été faits pour attirer les catholiques allemands canadiens dans d'autres organisations, probablement dans l'intérêt de la langue allemande, nous prions nos co-religionnaires de n'avoir aucun intérêt dans de telles organisations, car cela leur est défendu au point de vue catholique.

10.—Enfin, nous remercions sincèrement tous ceux qui ont contribué au succès du congrès de cette année.

LES ORANGISTES

La célébration dans l'Empire britannique de la victoire de Guillaume d'Orange sur Jacques 1er a été l'occasion d'émeutes et de discours incendiaires.

A Belfast on se bat avec acharnement.—A Cornwall, Ont., les orateurs orangistes discutent marine, mariage et écoles.—Des bagarres à Vancouver et Edmonton.

Belfast, 14.—Plusieurs personnes ont été blessées et des dommages considérables ont été causés à la propriété, samedi, au cours des émeutes qui ont marqué le 223ième anniversaire de la bataille de la Boyne.

Les nationalistes tentèrent de disperser la procession des orangistes, et il s'en suivit une bataille plus acharnée par les controverses au sujet du bill du Home Rule.

Le chef nationaliste, John Redmond, avait demandé à ses partisans de ne rien faire qui fût de nature à provoquer des troubles. Après la grande réunion orangiste à l'Ulster Hall, au cours de laquelle sir Edward Carson prononça un discours violent, les orangistes se formèrent en parade et montèrent la rue principale. C'est alors que les nationalistes ne pouvant garder leur calme devant les regards insultants des orangistes, leur lancèrent des injures. Ceux-ci ripostèrent et il s'en suivit une bataille qui ne se termina qu'au bout de deux heures et après des charges répétées de la police.

Pour l'Ulster

Cornwall, Ontario, 14.—Des milliers d'orangistes venus de l'Ontario-Est et cinq cents venus de Montréal se sont réunis ici samedi pour célébrer le 12 de juillet. Ils ont fait une procession qui s'est terminée par des concours athlétiques et des discours au parc St. Lawrence. On y a parlé de l'attitude que doit prendre l'Ordre concernant la question bilingue, celles des lois sur le mariage, de la marine et du Home Rule.

La résolution suivante a été adoptée:

"Cette réunion des orangistes de Stormont et Glengarry envoie à ses coreligionnaires de l'Ulster sa profonde sympathie et ses encouragements à l'heure du danger et espère que l'esprit qui animait leurs pères ne les abandonnera pas."

La procession s'est formée sur le terrain de l'école publique pour se diriger vers le parc, où l'on déjeune. Il y eut plusieurs ondées, dont la dernière, qui commença après les discours, dispersa la foule.

Le premier orateur a été M. W. Galbraith, de Montréal, qui parla surtout de la question navale. "La plus simple décence, dit-il, exigeait que les vaisseaux aient été donnés à l'Angleterre depuis des années. Nous ne pouvons nous attendre à ce que nos compatriotes de langue française pensent comme nous sur ce point. Nous pouvons comprendre les sentiments de quelques-uns de nos frères français qui ne sont pas britanniques par le sang, mais nous ne pouvons comprendre les sentiments des sujets nés en Grande-Bretagne qui sont avec eux."

En terminant, l'orateur s'attaque au bill du Home Rule et dénonce les articles de M. T. P. O'Connor dans les journaux canadiens, comme moyen de préjuger l'opinion des colonies en faveur des irlandais; il présente ensuite la résolution citée plus haut.

M. Thomas Gilday, de Montréal, dit que la victoire de la Boyne a été le premier pas vers la liberté civile et religieuse. C'est un anniversaire que catholiques et protestants peuvent célébrer. M. Gilday se montre indigné de ce qu'on critique l'Ordre et qu'on l'accuse de fanatisme.

Concernant la question navale, M. Gilday dit que c'est une humiliation que de voir un corps irresponsable comme le Sénat rejeter une loi qui a pour but la protection de l'Empire. Le Canada est déhonoré aux yeux de l'univers. Les guerres de la Grande-Bretagne sont nos guerres, dit-il, sa paix est notre paix.

Menaces de guerre civile

M. E. H. McLean, de Bowmansville, parle ensuite de la question bilingue et des lois sur le mariage. "Il ne faut, dit-il, qu'une seule langue. L'homme qui ne parle que le patois de la province de Québec a le malheur de parler la langue de la minorité. La langue officielle du pays est l'anglais et, quoique la langue de la minorité jouisse de certains privilèges, on ne doit pas lui permettre d'en jouir dans d'autres provinces. Personne ne veut enlever leurs droits aux Canadiens-français, mais les droits des autres doivent être respectés. Si une partie du pays veut par la force obtenir des privilèges additionnels ou plus étendus, il en résultera pour elle une situation semblable à celle des états esclavagistes de la Confédération du Sud."

M. McLean pousse cette comparaison entre la province de Québec et les Etats Sudistes. Ceux-ci ont voulu faire étendre leurs privilèges aux états nouveaux de l'union et le Nord s'est soulevé pour la liberté. La même chose arrivera si les Français de Québec veulent faire étendre leurs privilèges à l'Ouest.

L'orateur dit que si les lois sur le mariage sont celles de la province de Québec, les ornagistes commenceront une agitation pour obtenir que l'Acte de la Confédération soit amendé.

Ils attaquent un détective

Toronto, 14.—Cinq mille orangistes ont célébré le 12 juillet ici par une manifestation que n'a pu empêcher la pluie violente.

Il y a eu des désordres. Vis-à-vis l'Hôtel de Ville, le détective Miller essaya de traverser les rangs de la procession avec un prisonnier. Un commissaire-ordonnateur, armé d'un long bâton, accourut et le repoussa. Le détective essaya d'expliquer la situation au commissaire, mais celui-ci le frappa à l'estomac avec son bâton. Une vingtaine d'Orangistes se jetèrent sur l'agent et le frappèrent. Le détective Jarvis qui se tenait sur l'escalier de l'Hôtel de Ville, accourut au secours de son camarade et tous les deux durent se frayer un chemin en tapant sur les orangistes, ils parvinrent à amener avec eux leur prisonnier.

Le maire Hocken a prononcé le discours de bienvenue. "L'événement que nous célébrons, dit-il, est la pierre angulaire des institutions britanniques. La victoire de Guillaume d'Orange a gagné la liberté civile et religieuse."

Irlandais et orangistes

Vancouver, 14.—Pendant la procession des orangistes, samedi, dans la rue Hastings, un Irlandais, nommé John O'Brien, sauta sur la bannière de la loge Inniskillen pour la jeter à terre. John Mercer, qui la portait, résista et plusieurs de ses camarades vinrent à son secours. La foule se précipita vers les combattants et la bataille allait devenir générale, quand la police arriva et arrêta O'Brien.

Désordres à Edmonton

Edmonton, 14.—Les orangistes de l'Alberta ont célébré leur fête ici samedi. Le Dr W. T. Ferris, qui paraissait vouloir traverser les rangs de la procession, a été attaqué par les orangistes qui ont brisé son automobile et ont blessé le docteur à la tête d'un coup de sabre. La policè n'a pas voulu intervenir, malgré que le docteur le lui demandait, pour ne pas faire naitre une émeute.

LA CONVENTION DE REGINA

Deux à trois mille délégués y prendront part. Elle sera honorée de la présence de Sa Grandeur Mgr. Roy et de Monsieur A. Rivard.

Régina, 20.—La grande convention provinciale des catholiques de langue française de la Saskatchewan se tiendra à Régina dans les premiers jours de l'Exposition, 28, 29 et 30 juillet.

Le comité organisateur de Régina met la dernière main aux préparatifs et sera sans doute en mesure de faire publier le programme de la convention très prochainement.

Nous pouvons déjà annoncer avec plaisir que Québec nous fait l'honneur incomparable de déléguer à notre convention deux personnages des plus éminents, qui sont aussi deux orateurs célèbres, en même temps que de puissants organisateurs, dans la personne du président même du Comité Permanent de la Langue française, S. G. Mgr P. E. Roy, évêque auxiliaire de Québec, et M. Adjutor Rivard, secrétaire général du Comité Permanent.

La convention espère aussi être honorée de la présence et du concours de hauts personnages du monde ecclésiastique et laïque, archevêques, évêques, magistrats, représentants de sociétés catholiques, etc., ainsi que de nombreux délégués des groupes locaux de l'Association Franco-Canadienne.

De toutes les parties de la Saskatchewan les Franco-Canadiens se proposent de se rendre à Régina en foule compacte. On estime que pas moins de deux à trois mille délégués prendront part aux travaux du Congrès, qui sera l'un des plus importants de tous ceux qui se sont encore tenus dans l'Ouest.

Cette convention ne contribuera pas peu, nous en sommes convaincus, à accélérer davantage le mouvement de l'Association Franco-Canadienne, qui est en pleine activité.

Le R. P. Libert, f.m.i., et M. Amyot, avocat de Régina, délégués par le Comité central de l'Association Franco-Canadienne, ont entrepris, il y a quelques jours, un voyage de conférences dans le sud de la Saskatchewan, pour établir dans les florissantes paroisses françaises de cette partie du diocèse de Régina des groupes locaux de cette association. Le voyage a été couronné de succès, et des groupes ont été formés à Moose-Jaw, Courval, Gravelbourg et Willow-Bunch.